



Nestlé Good food, Good life



Plan de vigilance 2023
portant sur l'exercice 2022

Sommaire

Introduction	1
Sommaire	2
Avant-propos	3
Raison d'être et engagements du groupe Nestlé	4
Organisation du groupe Nestlé	5
Gouvernance de la vigilance	6
Matrice de matérialité	7
Démarche de matérialité	7
Risques prioritaires identifiés	9
Dialogue avec les parties prenantes	10

Droits humains et libertés fondamentales	11
Risques prioritaires en matière de droits humains	11
Actions de prévention et d'atténuation	11
Sécurité et santé au travail	14
Risques prioritaires en matière de santé et de sécurité	14
Actions de prévention et d'atténuation	14
Environnement	19
Risques prioritaires en matière d'environnement	19
Actions de prévention et d'atténuation	19
Fournisseurs et sous-traitants	30
Risques relatifs à la chaîne d'approvisionnement	30
Actions de prévention et d'atténuation	31

Mécanismes d'alerte	32
Compte rendu de mise en œuvre	33
Dispositif de suivi	34
Suivi qualitatif	34
Suivi quantitatif	34
Indicateurs de suivi	35
Perspectives d'amélioration	36
Lexique	37



Avant-propos

Ce plan se concentre principalement sur nos actions menées par le marché français pour une meilleure lisibilité de l'impact de nos activités en 2022 (ce qui a été vendu et ce qui a été produit en France).

Pour une revue de l'intégralité de nos actions, notamment en matière d'épidémies, de bien-être animal, d'incendies, d'attaques terroristes, de travail forcé ou de travail des enfants, il convient de se référer au [plan de vigilance 2022](#), ainsi qu'au [Rapport Creating Shared Value and Sustainability \(CSV\)](#) du Groupe.

Les politiques internes relatives aux risques traités dans ce plan (ex. : politique sur le dialogue avec les parties prenantes, la procédure d'évaluation des fournisseurs, la politique de rémunération, etc.) sont [disponibles dans son édition 2022](#).

Par ailleurs, conformément aux obligations prévues par la directive européenne (UE) 2022/2464 (ou «CSRD»), le groupe Nestlé publiera un rapport de durabilité au niveau mondial relatif au reporting extra-financier.

Raison d'être et engagements du groupe Nestlé

« Nous croyons à la force d'une bonne alimentation pour améliorer la qualité de vie de tous, aujourd'hui, ainsi que celle des générations futures ». Cette raison d'être nous guide au sein du groupe Nestlé.

Nous visons ainsi à être exemplaires dans le respect des droits humains, des droits environnementaux et des bonnes pratiques en matière de santé et sécurité au travail et ce, tout au long de nos activités commerciales.

À cet égard, nous nous sommes engagés à appliquer **les normes les plus élevées en matière de droits humains** dans l'ensemble de notre chaîne de valeur. Nous avons publié notre feuille de route sur laquelle nous communiquons de façon régulière et transparente nos avancées.

Nous partageons la même ambition en matière de développement durable où nous agissons pour « **accélérer la transition vers des systèmes alimentaires régénérateurs** ».

Cette ambition d'aller vers la « régénération » est clé. Concrètement, il ne s'agit plus de seulement limiter les impacts de nos chaînes de production sur la planète et la société, mais de **générer des impacts positifs au niveau sociétal et environnemental**.

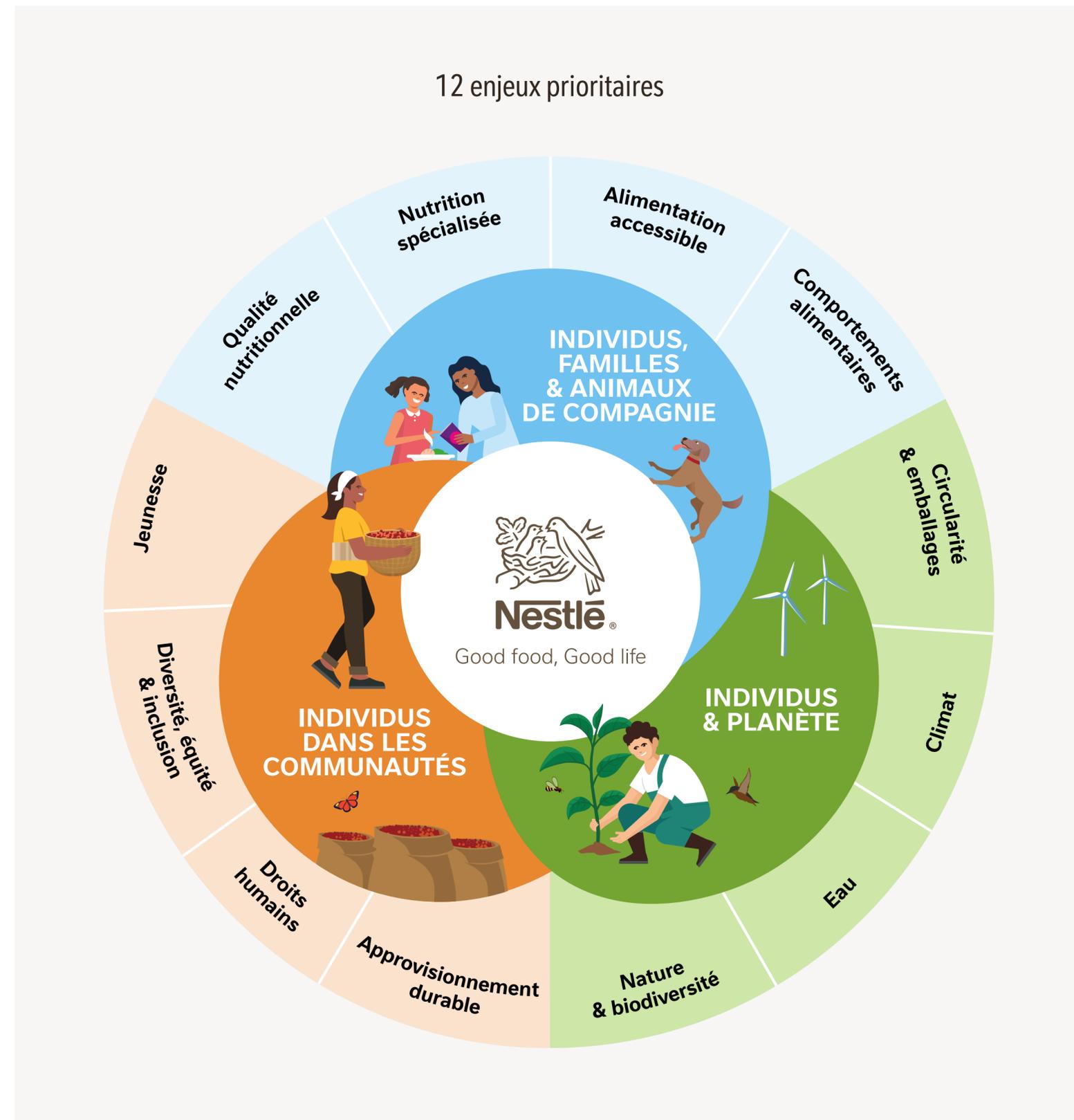
«Œuvrer pour l'avenir et le bien-être des générations futures» n'est plus, aujourd'hui, un simple engagement pour Nestlé en France comme dans le monde, mais un devoir que nous nous devons de remplir.

En 2022, la pandémie de Covid-19 a commencé à s'atténuer, mais les perturbations de la chaîne d'approvisionnement se sont aggravées, l'inflation a grimpé en flèche et les pénuries d'énergie ont pris de l'ampleur. Relever ces défis a été difficile, mais y parvenir n'a fait que renforcer notre détermination.

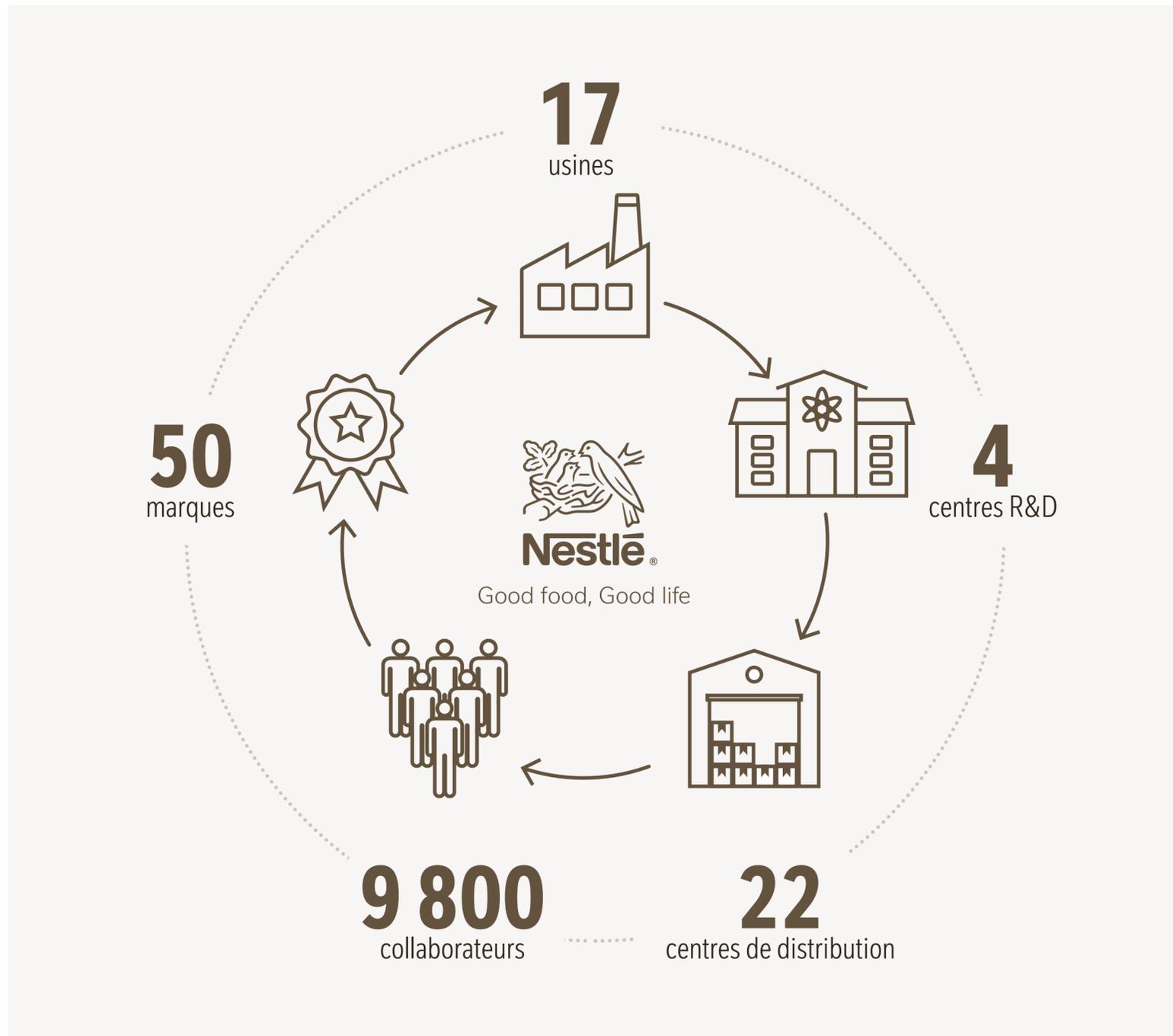
Nestlé reste engagée en faveur de la nutrition, de la santé et du bien-être. L'entreprise a fait d'importants progrès dans la réduction du sel, du sucre et des graisses saturées dans ses produits au cours de la dernière décennie et poursuit son action. Parallèlement, nous travaillons à faire progresser les systèmes alimentaires régénératifs et à améliorer la sécurité alimentaire. Nous avons pris pour le marché français des engagements qui correspondent à notre réalité opérationnelle et aux enjeux de nos parties prenantes.

L'entreprise a un rôle à jouer dans la société. C'est pourquoi, ce plan de vigilance a pour ambition **de partager nos actions menées en 2022 dans une démarche de création de valeur partagée.** En mobilisant notre énergie et nos ressources vers un impact positif à grande échelle, nous contribuons à élever les normes nécessaires à la conduite du changement de l'industrie.

Nous avons identifié 12 enjeux prioritaires au niveau du groupe Nestlé pour tendre vers la génération d'impacts positifs. Pour chacun d'entre eux, nous avons pris des engagements avec des échéances précises dont vous trouverez les avancées au titre de l'année civile 2022.



Organisation du groupe Nestlé



Le groupe Nestlé organise son implantation internationale par zones géographiques ou « Marchés ». Le « Marché France » englobe l'ensemble des activités et des entités de Nestlé en France. Il est structuré sous forme de holding, Nestlé Holding France, qui détient directement ou indirectement 24 entités en France.

Nestlé Holding France est une société par actions simplifiée française, filiale de la société suisse Nestlé SA, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre.

Dans le présent plan :

Le terme « Nestlé » désigne l'ensemble des 24 sociétés composant le Marché France de Nestlé, et soumises au présent plan de vigilance.

Les termes « Groupe » ou « groupe Nestlé » désignent le groupe international Nestlé.

Nestlé en France

Au niveau du Marché, la gouvernance de Nestlé s'opère à deux niveaux :

- À l'échelle du Marché France, par les « **Métiers** » : chaque fonction transversale contribue à l'ensemble des 24 sociétés ;
- À l'échelle de chaque activité, appelée « **Catégories** » : nos catégories adressent les différents moments de consommation (café, céréales du petit-déjeuner, soupes, aides culinaires, chocolats...) à domicile ou hors domicile, sans oublier les populations avec des besoins particuliers adressées par la Nutrition Infantile et Nestlé Health Science ou encore les animaux de compagnie avec Purina.

La stratégie de compliance de Nestlé France est intégrée à ces deux niveaux :

- **Métiers** : au travers du Comité de Conformité et droits humains ;
- **Catégories** : au travers du réseau de référents conformité.

Gouvernance de la vigilance

Afin d'encadrer au mieux la démarche de conformité, Nestlé France a mis en place une véritable gouvernance entièrement dédiée au pilotage de la prévention des risques.

Actions	Ponctuelles	Périodiques	Annuelles
Comité de Conformité	<ul style="list-style-type: none"> Communications ad hoc 	<ul style="list-style-type: none"> Réunion trimestrielle sur l'avancement des actions 	<ul style="list-style-type: none"> Définition de la stratégie Élaboration du plan de vigilance Validation des cartographies des risques
Réseau de Référents Conformité	<ul style="list-style-type: none"> Remontée de nouveaux risques ou besoins 	<ul style="list-style-type: none"> Préparation de l'ordre du jour des Comités de Conformité 	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens Construction du plan de vigilance Communications ad hoc
Comité d'alerte	<ul style="list-style-type: none"> Traitement des alertes Remontée de nouveaux risques 	<ul style="list-style-type: none"> Réunion ad hoc 	<ul style="list-style-type: none"> Bilan annuel

Le Comité de Conformité

Il se réunit tous les trimestres afin de :

- Définir la stratégie et valider le plan d'actions dans le cadre de la démarche de conformité du Groupe ;
- Suivre l'avancement des actions ainsi définies ;
- Mettre en place de nouvelles actions en s'appuyant notamment sur les informations du réseau des Référents Conformité ;
- Contribuer à promouvoir les initiatives de formation interne au respect des [Principes de conduite des affaires du Groupe](#) et du [Code de conduite professionnelle de Nestlé](#).

Le Comité de Conformité est présidé par le Président de Nestlé France, sous la direction du Directeur général Juridique et Compliance en sa qualité de Chief Compliance Officer, assisté du responsable de l'audit interne et de la Directrice Compliance.

Il est composé des Directeurs généraux Commerce, Industrie, Supply Chain et Achats, Finance et contrôle, Communication, Affaires Publiques et RSE, et des Directeurs Audit et Compliance. [Une Charte](#) précise et définit leur rôle.

Le réseau des Référents Conformité

Composé de 20 référents, ce réseau a pour missions de :

- Relayer la démarche de conformité et les initiatives mises en place par le Comité de Conformité au sein des Unités

d'affaires en France ;

- Faire remonter tout risque ou de manquement afin d'affiner l'évaluation des risques ;
- S'assurer du suivi des plans d'actions établis dans le cadre de la démarche de conformité ;
- Préparer l'ordre du jour des Comités de Conformité.

Le Comité d'alerte

Dans le cadre du recueil des alertes formulées par les collaborateurs, Nestlé a mis en place un Comité d'alerte composé des membres permanents du Groupe suivants :

- Directeur général Ressources Humaines ;
- Directeur général Juridique et Compliance Officer ;
- Directeur Affaires Sociales ;
- Directrice Conformité.

Les membres suivants peuvent également y être invités en fonction de l'alerte :

- Directeur des Ressources Humaines de la société concernée ;
- Directeur Général de la société concernée ;
- Directeur général Industriel ;
- Directeur général de la fonction concernée.

Le Comité d'alerte traite toutes les alertes reçues, aussi bien des collaborateurs que des autres parties prenantes. En cas de réception d'une alerte, les membres du Comité suivent la procédure dédiée ([voir p.28](#)).

Matrice de matérialité

Tous les deux ans, le Groupe met à jour sa matrice de matérialité afin de nous assurer que nous donnons la priorité aux enjeux qui ont le plus d'impact sur nos activités, nos communautés et l'environnement, ainsi qu'à celles qui comptent le plus pour nos parties prenantes. Nestlé en France s'inscrit dans cette démarche, tout en affinant les risques spécifiques à son marché.

Démarche de matérialité du Groupe

En 2022, le Groupe a fait appel à un tiers indépendant pour réaliser une évaluation approfondie de ses enjeux matériels. Nous pouvons ainsi garantir aux parties prenantes ayant contribué une confidentialité et une impartialité totales dans les conclusions.

Les entretiens ont été réalisés auprès de parties prenantes externes (fournisseurs, investisseurs, clients, ONG, syndicats) et internes (direction, directions fonctionnelles, chefs de marchés). Conformément aux dispositions de la loi sur le devoir de vigilance, les spécificités opérationnelles du marché français sont également prises en compte à travers la cartographie des risques figurant [page 9](#) du présent plan de vigilance.



Démarche de matérialité suite

Résultats 2022

Les sujets les plus importants identifiés par les parties prenantes internes et externes sont :

- La santé et la nutrition ;
- Les impacts environnementaux et sociaux de notre chaîne d’approvisionnement ;
- La gestion en eau ;
- Les impacts environnementaux ;
- Les émissions de gaz à effet de serre ;
- La qualité et la sécurité des produits ;
- La gestion des déchets et emballages.

Depuis 2020, les impacts environnementaux (notamment sur les ressources naturelles, la biodiversité et les écosystèmes), ainsi que l’économie circulaire, font partie des sujets qui gagnent le plus d’importance pour nos parties prenantes externes et internes. Tous ces sujets sont traités dans notre rapport.

Management du risque

À l’échelle du Groupe, nous conduisons une évaluation des risques annuelle portant sur les risques opérationnels, stratégiques, de conformité et de réputation sur les paysages financiers et extra- financiers.

Les risques environnementaux et sociaux sur la chaîne d’approvisionnement, notamment les risques d’atteintes aux droits humains, sont revus au niveau du management du Groupe. Nous avons également mis en place un programme détaillé de gestion des risques des fournisseurs dans les fonctions d’approvisionnement.

Matrice de matérialité

Impact of Nestlé on people and the environment	Major		<ul style="list-style-type: none"> 9 Water management 8 Ecological impacts 7 GHG emissions* 	<ul style="list-style-type: none"> 14 Health and nutrition 10 Environmental & social impacts of ingredient supply chain 18 Product quality & safety 	
	Significant	<ul style="list-style-type: none"> 22 Employee health & safety 6 Physical impacts of climate change* 15 Access & affordability 16 Product labeling & marketing 	<ul style="list-style-type: none"> 19 Circular economy 28 Customer satisfaction 12 Human rights & labor practices 23 Employee acquisition, talent management & retention*** 21 Employee engagement, diversity & inclusion** 	<ul style="list-style-type: none"> 20 Packaging lifecycle management 	
	Moderate	<ul style="list-style-type: none"> 11 Animal welfare 5 Air emissions 	<ul style="list-style-type: none"> 24 Business ethics 13 Community relations 	<ul style="list-style-type: none"> 2 Systemic risk management 3 Critical risk management 25 Management of the legal & regulatory environment 17 Changing consumption patterns 29 Business models & innovation & technology 27 Cybersecurity & information security 	
	Negligible		<ul style="list-style-type: none"> 1 Governance structures & mechanisms 	<ul style="list-style-type: none"> 4 Organizational set-up and efficiency 26 Data privacy management 	
		Negligible	Moderate	Significant	Major

Importance and impact on Nestlé’s business success

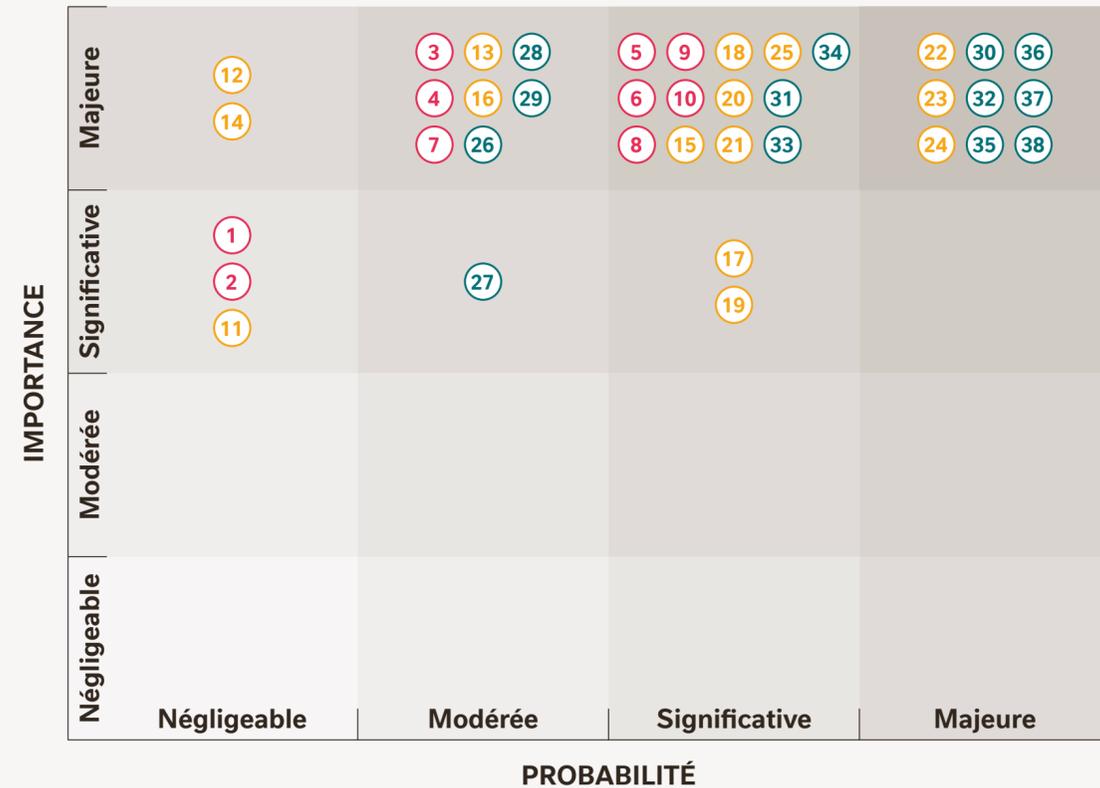
- Advancing regeneration**
1 2 3 4
- On the road to net zero**
5 6 7
- Protecting biodiversity**
8
- Regenerating the water cycle**
9
- Ingredients produced sustainably**
10 11
- Human rights and resilient communities**
12 13
- Supporting tasty and balanced diets**
14 15 16 17
- Food safety and quality**
18
- Packaging and circularity**
19 20
- Our diverse and inclusive culture**
21
- An employer of choice**
22 23
- The foundations of ethical business**
24 25 26 27
- Annual Review**
28 29
- TCFD Report**
6

Source : [nestle.com](https://www.nestle.com)

Risques prioritaires identifiés

Dans le cadre des risques mentionnés précédemment gérés au niveau du Groupe, nous avons choisi de prioriser certains risques d'atteinte aux droits humains et environnementaux en déployant, en complément de celles du Groupe, des actions spécifiques à la réalité opérationnelle du marché français selon la méthodologie de [cartographie des risques du marché](#) et conformément aux dispositions particulières de la loi française sur le devoir de vigilance.

Synthèse de la cartographie des risques du marché français



Droits humains et libertés fondamentales

- ① Politique de rémunération
- ② Droits syndicaux
- ③ Travail forcé
- ④ Travail dissimulé
- ⑤ Discriminations
- ⑥ Travail des enfants
- ⑦ Usage raisonné de la blockchain
- ⑧ Protection des données personnelles
- ⑨ Violences domestiques
- ⑩ Harcèlement

Santé et sécurité des personnes

- ⑪ Exposition à des substances nocives
- ⑫ Incendie
- ⑬ Accident logisitique
- ⑭ Conditions de travail
- ⑮ Intoxication alimentaire
- ⑯ Risques psycho-sociaux
- ⑰ Évolution de la démographie
- ⑱ Gestion de la chaîne d'approvisionnement
- ⑲ Conflits géopolitiques / attaques terroristes
- ⑳ Épidémie
- ㉑ Épidémie animale
- ㉒ Accès à une alimentation de qualité
- ㉓ Risques sanitaires
- ㉔ Gestion de la fin de vie des produits
- ㉕ Sécurité, santé et bien-être des collaborateurs

Environnement

- ⑳ Gaspillage alimentaire
- ㉑ Accaparement des terres
- ㉒ Gestion des déchets sur les sites industriels
- ㉓ Déforestation
- ㉔ Pollution de l'air
- ㉕ Pollution sonore
- ㉖ Gestion des terres
- ㉗ Pollution des eaux
- ㉘ Pollution plastique
- ㉙ Perte de biodiversité
- ㉚ Changement climatique
- ㉛ Gestion des ressources en eau
- ㉜ Pollution des sols

Risques prioritaires droits humains

- Accès à l'éducation ⑥
- Travail forcé et recrutement responsable ① ③ ④
- Équité entre les sexes, non-discrimination et non-harcèlement ⑤ ⑨ ⑩
- Liberté d'association et de négociation collective ②
- Protection des données et de la vie privée ⑦ ⑧

Risques prioritaires santé et sécurité

- Sécurité et santé au travail ⑫ ⑬ ⑭ ⑯ ⑰ ⑱
- Droit à l'eau et à l'assainissement ⑪ ⑰ ⑱ ⑲
- Droit à l'alimentation [et accès à un régime alimentaire nutritif, abordable et adéquat] ⑮ ⑰ ⑱ ⑲
- Sécurité alimentaire ⑮ ⑱ ⑲ ⑲ ⑲ ⑲ ⑲ ⑲

Risques prioritaires d'atteinte à l'environnement

- Approvisionnement responsable de nos ingrédients ⑮ ⑲ ⑲ ⑲
- Pollution sur les sites industriels ⑲ ⑳ ㉑ ㉒
- Changement climatique ㉚
- Perte de biodiversité ㉙ ㉚
- Réduction et gestion des emballages ㉔ ㉕ ㉖
- Gestion et préservation des ressources en eau ㉛ ㉜

Dialogue avec les parties prenantes



Le groupe Nestlé s’engage à collaborer en continu avec ses parties prenantes dans son approche de prévention des risques d’atteinte aux droits humains, à la santé et à la sécurité, et à l’environnement.

Au titre du principe de [Création de Valeur Partagée](#) inscrit dans l’ADN du Groupe, le groupe Nestlé entend inclure l’ensemble des personnes, structures et organismes potentiellement impactés par ses activités commerciales.

Le Groupe consulte régulièrement ses parties prenantes, aux niveaux national et international, afin de mettre en place des plans d’actions et des mesures prioritaires visant à prévenir les risques liés à ses activités commerciales.

Afin d’identifier le plus précisément possible l’impact de ses activités sur les communautés, **Nestlé travaille aux côtés de parties prenantes nationales**, telles que :

- Ses collaborateurs et les instances représentatives du personnel ;
- Les consommateurs ;
- Les organisations non gouvernementales locales ; nationales, et internationales ;
- Les investisseurs et organismes financiers ;
- Les communautés locales, autour de nos opérations ;
- Les structures de recherches, d’études et d’enseignement ;
- Les acteurs publics (collectivités locales, organisations régionales, autorités de régulation).

Nestlé noue des partenariats et collabore avec de nombreuses organisations liées à son secteur d’activité. Les parties prenantes sont en outre consultées via l’organisation de forums, de consultations publiques, de réunions, de demandes d’avis, ou même par correspondances régulières.

Ainsi, nos catégories déploient, en fonction de la spécificité de leurs produits, des dialogues avec des experts. À titre d’exemple, le développement des produits et services de Nestlé Health Science est travaillé avec les experts et leaders d’opinion pour prendre en compte leurs besoins et avis.

Enfin, au cours de l’année 2022, Nestlé France a également mis en place plusieurs plan d’actions à la suite de dialogues avec les parties prenantes :

- Une Convention judiciaire d’intérêt public a ainsi été signée le 13 septembre 2022 à la suite d’un incident écologique ayant provoqué une pollution des eaux entourant l’usine de Challerange. Afin de renforcer sa démarche d’amélioration continue en matière de prévention des risques environnementaux, Nestlé s’est engagé à investir plusieurs millions d’euros sur les années à venir, permettant de développer sa capacité de production avec des innovations technologiques prenant en compte de façon particulièrement élevée la protection de l’environnement.
- Le 28 septembre 2022, aux côtés d’autres grands groupes du secteur, Nestlé en France a été mis en demeure de mieux lutter contre la pollution plastique par plusieurs ONG. À la suite de cette interpellation, Nestlé a immédiatement noué un dialogue avec les parties prenantes afin de discuter des pistes d’amélioration à mettre en place, et de construire un échange sur la durée autour des avancées des mesures correctives. En effet, Nestlé accorde une importance capitale à l’inclusion des parties prenantes dans son programme de prévention des risques, et travaille en continu avec les organisations sectorielles sur les bonnes pratiques applicables.

Droits humains et libertés fondamentales

Risques prioritaires en matière de droits humains

- Accès à l'éducation
- Travail forcé et recrutement responsable
- Équité entre les sexes, non-discrimination et non-harcèlement
- Liberté d'association et de négociation collective
- Protection des données et de la vie privée



→ Nestlé Human Rights Policy

En savoir plus [nestle.com](https://www.nestle.com)

Actions de prévention et d'atténuation

Accès à l'éducation

Nous promovons l'accès à l'éducation et la diversité en axant nos actions sur l'employabilité des jeunes diplômés. En 2022, 73 millions de jeunes sont sans emploi à travers le monde ou dans un emploi précaire.

Ainsi, dans la continuité du [programme Nestlé Needs YOUth](#) initié en 2013, qui consiste à favoriser l'emploi et l'employabilité des jeunes, **nous poursuivons nos engagements pour la création d'opportunités d'emplois attractifs pour les jeunes.**

Grâce à ce programme, depuis 2017, nous avons permis à 5,62 millions de jeunes dans le monde d'accéder à des opportunités économiques. En 2022, nous avons employé 26 610 jeunes de moins de 30 ans et 174 000 opportunités d'apprentissage, de formation ou de travail ont été créées pour les jeunes européens.

D'ici 2025, 160 000 agriculteurs vont partir en retraite et plus d'un tiers d'entre eux vont se retrouver sans solution de reprise. Avec le programme **"Youth in Agripreneurship"**, nous aidons et accompagnons les jeunes agriculteurs à acquérir des compétences et un esprit d'entreprise nécessaires pour s'investir avec confiance dans l'agriculture plus vertueuse de demain.

En 2022, nous avons continué la formation de ces jeunes agriculteurs afin de les former d'une part, à une agriculture raisonnée et régénératrice, mais également de proposer une solution de reprise aux agriculteurs qui vont partir en retraite d'ici 2025. Ce programme a permis à 5 121 jeunes agriculteurs de bénéficier d'une formation en 2022.

Travail forcé et recrutement responsable

En tant qu'acteur évoluant dans le secteur d'activité de l'agroalimentaire, nous sommes en relations d'affaires avec différentes parties tierces (clients, fournisseurs, sous-traitants, etc.).

Conformément à nos [Principes de conduite](#), nous nous engageons à construire un succès durable et à guider nos actions, dans le respect des législations en vigueur et des valeurs d'éthique, de respect et de conformité. **Nous avons renforcé notre politique d'évaluation de nos fournisseurs en matière de droits humains** en adaptant le programme *Know your Supplier (KYS)*¹ du Groupe à notre réalité opérationnelle.

¹ Le programme KYS comprend des évaluations destinées à assurer le respect des Standards Nestlé pour des achats responsables, et notamment les obligations liées au recrutement responsable. Cela implique par exemple pour le fournisseur d'assurer le respect des référentiels internationaux en matière de temps de travail des salariés, garantir l'égalité des chances et prohiber toute forme de discrimination, ou encore de s'abstenir d'avoir recours à toute forme d'intimidation vis-à-vis des travailleurs.

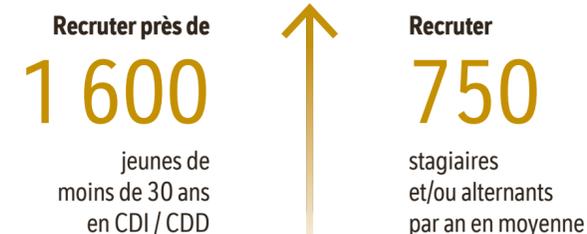
Équité entre les sexes, non-discrimination et non-harcèlement

La parité est un véritable avantage économique et stratégique : elle influe sur l'environnement de travail, offre une diversité de points de vue et un surcroît d'innovation. **Nous avons l'ambition d'être exemplaires sur le sujet de la non-discrimination.** Cet engagement se retranscrit dans l'Accord Groupe Égalité Professionnel et le Programme Gender Balance. Nestlé France a également rejoint le collectif « StOpE » une initiative permettant de partager et promouvoir les bonnes pratiques sur le sujet du sexisme ordinaire en entreprise.

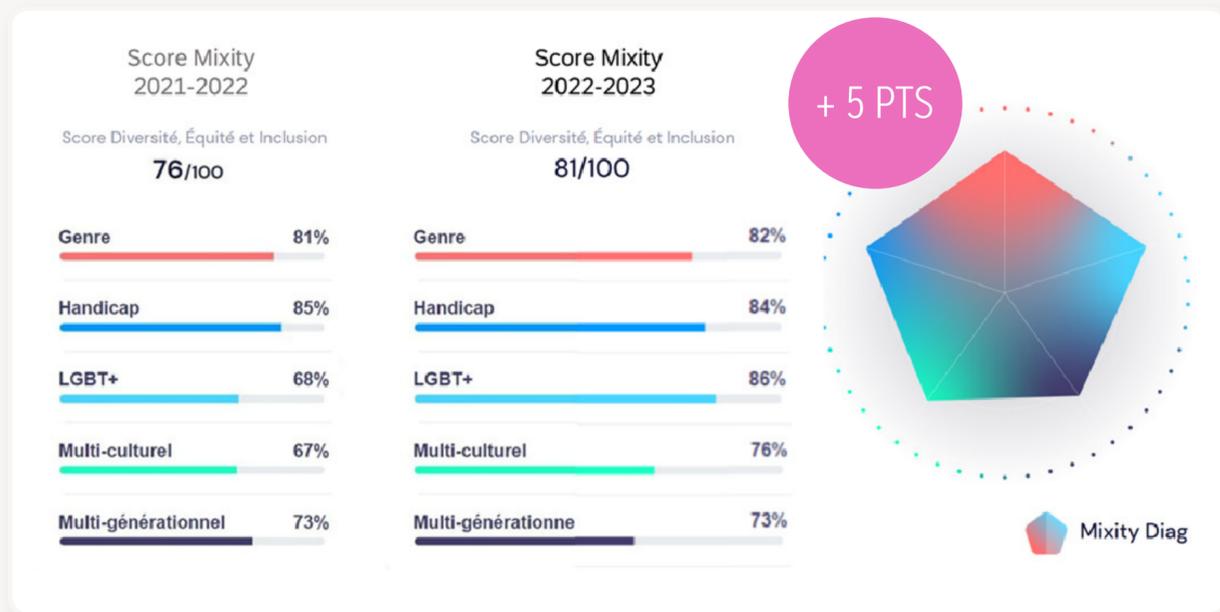
Cependant nous devons aller plus loin, nous savons qu'il est nécessaire de continuer de lutter contre les stéréotypes de genre, ces préjugés quant aux attributs que les femmes et les hommes possèderaient et aux métiers qu'ils et elles devraient exercer. Par nos actions, **nous souhaitons casser les biais et l'autocensure.** Nous menons en interne des actions de sensibilisation et de promotion de femmes notamment à travers notre plan d'action « Women in Operations » et d'initiatives inspirantes. En parallèle des actions à l'externe auprès des jeunes filles permettent, dès le plus jeune âge, de lutter contre les stéréotypes de genre qui expliquent aujourd'hui la trop faible représentativité des femmes dans les métiers techniques.

Ainsi, à titre d'exemple, Nespresso collabore avec des organisations qui visent à faciliter l'intégration et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Grâce à une relation de confiance mutuelle établie, Nespresso offre désormais des emplois à plus de 120 personnes en situation de handicap. Ces emplois se trouvent à la fois au sein de l'ANRH, où les machines sont réparées, et de l'Entreprise Adaptée APAJH, où les commandes sont préparées. Ces deux domaines d'activité sont essentiels pour Nespresso.

Nos engagements pour la période 2021-2025



Droits humains et libertés fondamentales suite



Empreinte MIXITY

Pour progresser dans nos objectifs, nous avons fait évaluer la prise en compte de la diversité, de l'équité et de l'inclusion au sein du Groupe grâce à l'empreinte Mixity. En 2022, notre « Score Diversité, Équité et Inclusion » a progressé de 5 points, à 81/100.

Liberté d'association et de négociation collective

Nous adhérons aux Conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), aux Principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales et à la Déclaration sur les entreprises multinationales et la politique sociale.

Nous avons construit, et continuons d'entretenir, un environnement de travail basé sur les valeurs de confiance, de respect mutuel et de dialogue. Nous ne cessons d'essayer d'améliorer les conditions de travail de nos employés, en apportant une attention particulière à leur droit de s'associer et de s'engager dans des dialogues constructifs. Ainsi, en 2022, nous avons négocié un **nouvel accord groupe relatif au renforcement et à la modernisation du dialogue social** au sein du Groupe Nestlé Entreprises SAS.

Protection des données et de la vie privée

Nous respectons les droits des individus à la protection de leurs données personnelles et mettons en œuvre la protection de la vie privée, reconnue comme élément fondamental des droits humains dans l'Union européenne.

Confidentialité des données et cybersécurité

Pour répondre aux évolutions technologiques et à l'augmentation des cyber-risques, la **Politique Nestlé de Sécurité pour les utilisateurs des Systèmes d'Information a été mise à jour et approuvée par notre Direction en juin 2023**. Elle étend notamment son champ d'application aux nouvelles acquisitions et sociétés partenaires, précise les conditions d'utilisation des dispositifs de stockage et les nouveaux modes de communication et vidéos, et rappelle la responsabilité personnelle des salariés.

En 2022, le taux de complétion de la formation obligatoire en matière de protection des données personnelles est de 78 %.

Audit de la conformité à la réglementation sur la protection des données

Depuis 2022, nous avons lancé **une campagne d'audits internes afin de nous assurer du respect des politiques et procédures internes dédiées à la protection des données personnelles** de nos clients, collaborateurs et fournisseurs, mises en place au sein de nos entités françaises.

Un appel d'offres lancé en 2022 nous a permis de sélectionner un tiers pour nous accompagner dans ce projet, selon des critères rigoureux d'expertise dans le domaine de la protection des données, mais aussi de méthodologie d'audits éprouvée. Une première entité a été auditée. Dans un objectif d'amélioration continue de sa conformité, nous avons mis en place et continuons de suivre les plans d'actions que nous nous engageons à suivre.

Par ailleurs, nous avons tenu des audits externes auprès de nos principaux prestataires pour nous assurer que nos standards sur la protection des données soient en tout point respectés, y compris par les tiers auxquels nous faisons appel.

LES GRANDS CHIFFRES 2022 DE LA DIVERSITÉ, ÉQUITÉ & INCLUSION

ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES

90/100 Index Égalité Femmes/hommes

44% de femmes cadres directrices

HANDICAP

5,20% de taux d'emploi de personnes en situation de handicap

MULTI-GÉNÉRATIONNEL

Génération Z - Moins de 26 ans **5%**

Génération Y - 26 ans à 39 ans **39%**

Génération X - 40 ans à 54 ans **43%**

Baby boomers - 55 ans et plus **13%**

LGBT+

95% des non-LGBT+

87% des LGBT+

considèrent Nestlé comme **LGBT+ Friendly**

Résultats Nestlé du Baromètre de Ifop 2022 x L'Autre Cercle

MIXITÉ SOCIALE & ETHNOCULTURELLE

28% des stagiaires/alternants originaires des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) ou des Zones de Revitalisation Rurale (ZRR)

79 nationalités différentes au sein de notre effectif Nestlé en France

Droits humains et libertés fondamentales suite

Une politique social d'activation de nos engagements DE&I structurée

	 Mixité & Égalité Professionnelle Femme / Homme	 Handicap	 LGBT+	 Mixité sociale & Ethnoculturelle	 Intergénérationnel
Chartes					
Accords (cadre légal)	Accord Groupe Égalité F/H (3eme)	Accord Groupe Handicap (3eme)			
Programmes et initiatives	Women in Operations « Devenir actrice de son ambition »	<ul style="list-style-type: none"> Animation réseau des référent[e]s L'hAndi-embassador (reverse mentoring) 	Collectif LGBT+ interne Animation et suivi FdR		<ul style="list-style-type: none"> Nestlé NEEDS YOUTH Alliance for YOUTH - ApprentiSWAP Graduate Program Operations Raconte-moi Nestlé Relation écoles [ambition: DE&I 360]
Associations					
Place à l'action avec les associations et nos collaborateurs.trices	<ul style="list-style-type: none"> Rêv'Elles : Visites et forum métiers SHiFT + Participation au jury externe + Atelier SHiFT Cook&Connect Elles bougent : Semaine de l'industrie 	<ul style="list-style-type: none"> Duo Day Action coaching 	Collectif LGBT+	<ul style="list-style-type: none"> NQT : Speed coaching SHiFT LCS : Engagement solidaire collective Autres : Stage vendredi 	<ul style="list-style-type: none"> Evolukid : KESK'IA participation comme mentor/coach externe. Energie Jeune : Volontariat en école et pour des projets + Hackathon SHiFT

Santé et sécurité

Risques prioritaires en matière de santé et de sécurité

- Sécurité et santé au travail
- Droit à l'eau et à l'assainissement
- Droit à l'alimentation [et accès à un régime alimentaire nutritif, abordable et adéquat]
- Sécurité alimentaire

Actions de prévention et d'atténuation

Sécurité et santé au travail

Nous nous engageons à garantir la sûreté et la sécurité de tous nos employés, car un environnement de travail sain constitue un droit fondamental des travailleurs dans le monde.

Depuis 2008, **Nestlé a mis en place une politique holistique de santé et sécurité sur le lieu de travail pour tous les collaborateurs**. Elle inclut les dimensions de la santé physique et mentale et aborde les aspects de la santé liés ou non au travail.

Nestlé France identifie les risques propres à chaque site et lieu de travail. Ils sont analysés, répertoriés et mis à jour à la suite d'audits réguliers. Chaque site dispose d'un Responsable SHE (*Safety, Health, Environment* – Sécurité, Santé et Environnement) qui est en charge de l'identification des risques et de leur évaluation.

En 2022, notre engagement pour la promotion de la santé et de la sécurité au travail des employés ne cesse de se renforcer avec le lancement de campagnes de sensibilisation des risques majeurs pour la santé des employés.²

² Creating Shared Value Report 2022 p.57



Actions de prévention et d'atténuation *suite*

Prévention des risques psychosociaux

Pour garantir la santé et la sécurité de nos salariés, nous continuons à nous engager pour que les risques psychosociaux soient traités par des mesures de prévention qui visent à maîtriser les facteurs de risque.

Ainsi, nous continuons à développer et à mener plusieurs programmes :

- **Le programme HealthyLives** : pour « améliorer la qualité de vie et contribuer à un avenir plus sain » grâce à quatre piliers : l'activité physique, la santé mentale, l'alimentation et la famille pour un bon équilibre de vie ;
- **Le programme Pleaz** : qui permet aux employés de faire des pauses actives en leur proposant des exercices guidés d'étirements ou de méditation.

Depuis 2022, nous avons renforcé nos actions : à travers la création d'un comité Santé Qualité de Vie et Conditions de travail (QVCT) qui pilote une feuille de route et le programme d'animation « Healthy Life ».

En 2022, nous avons cherché à mesurer la QVCT grâce à l'enquête Better Human qui nous a permis de **construire une feuille de route 2023 toujours plus adaptée à la réalité de tous les métiers** et de mettre à jour l'ensemble de nos documents uniques d'évaluation des risques professionnels dans chaque site avec des plans d'actions dédiés.

In fine, l'ensemble de cette démarche vient réaffirmer notre volonté de faire vivre toujours plus fort notre raison d'être : « améliorer la qualité de vie et contribuer à un avenir plus sain », et nous souhaitons que cela commence par nos collaborateurs.

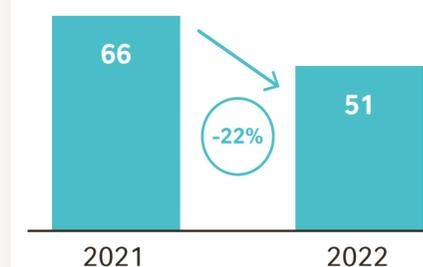
En outre, nous nous engageons avec nos partenaires, comme avec FM LOGISTIC, en déployant des actions de sensibilisation à la santé et la sécurité, sur le terrain.

Formations dispensées en 2022

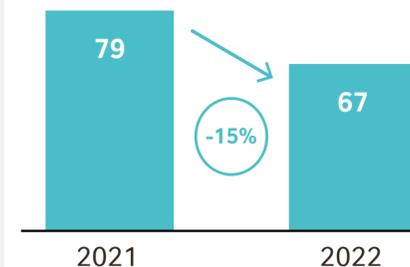
FORMATION	NOMBRE
Sensibilisation aux gestes qui sauvent	50
LTOSH	10
Salariés sauveteur secouriste du travail	16 (formation initiale) 33 recyclage
Équipier de première intervention	100
CENTAURE	251
Prévention des risques routiers	6
Gestes et Postures	6
Habilitation Electrique	14
Formation aux RPS pour les Managers	22
Sensibilisations et actions formation semaine de la QVCT	2
Gestion des priorités et efficacité professionnelle	2

En 2022, le taux de maladie 0,66 incident pour un million d'heures travaillées. 64,6 % de nos sites n'ont enregistré aucune blessure sérieuse.

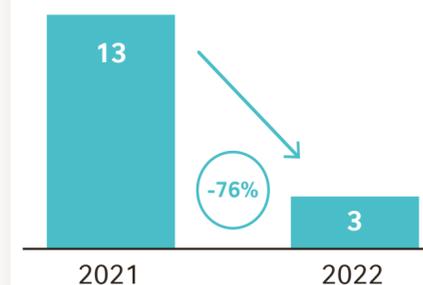
Incidents déclarés comme maladies



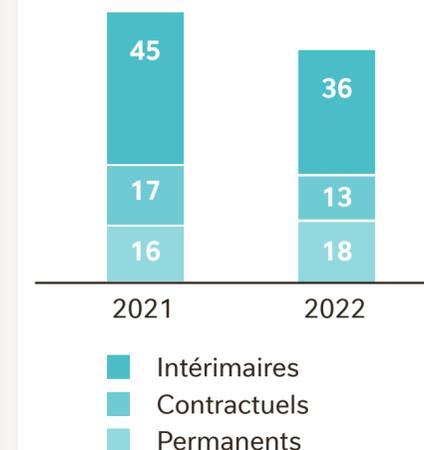
Accidents Nestlé en France



Accidents forces de ventes 2022



Accidents par type de contrat



Actions de prévention et d'atténuation *suite*



Pollution sonore

L'évaluation du risque Bruit est intégrée au Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).

Nous veillons à l'exposition de nos collaborateurs au bruit via une surveillance médicale conformément au cadre réglementaire en vigueur.

Nos sites sont conformes aux règles de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs exposés au bruit déterminées par le Code du travail.

Chaque site a réalisé une cartographie des bruits :

- Soit le bruit est éliminé en agissant sur l'environnement du travail ;
- Soit il est atténué par le port obligatoire de protection auditive.

La conformité à ces règles fait l'objet d'un suivi par l'équipe santé sécurité marché et est contrôlée en profondeur à l'occasion des audits NIA. Le facteur « bruit » est pris en compte dans les différents projets d'investissement avec une mesure préventive le cas échéant (insonorisation, cartérisation, etc.).

Des mesures de bruit réalisées par des organismes agréés sont conduites selon les fréquences définies. Elles sont partagées avec les autorités et permettent de vérifier que les usines sont sous les seuils maximums définis.

Qualité des produits et sécurité alimentaire

Nous nous engageons au quotidien à promouvoir des produits d'une grande qualité et placer la santé des individus au centre de nos préoccupations.

Communiquer de façon responsable et transparente

Les consommateurs souhaitent davantage de transparence et d'informations sur les produits alimentaires qu'ils achètent. En communiquant des informations claires,

visuelles et responsables sur nos produits, **nous favorisons l'accès à une information transparente et tissons des liens de confiance avec nos consommateurs.**

Dans une volonté de perpétuer cette communication transparente, nous utilisons de nouvelles technologies telles que le partage d'informations digitalisées sur les produits ou encore la technologie *blockchain* qui permet de retracer les étapes de fabrication et l'origine de nos produits grâce à un QR code.

La transparence avec le Nutri-Score



Parce que nous croyons que la transmission des bonnes pratiques alimentaires passe aussi par la transparence, nous avons adopté le système Nutri-Score pour fournir aux consommateurs des informations nutritionnelles transparentes et les aider à comparer les produits d'une même catégorie.

Nutri-Score a permis d'encourager les efforts d'innovation et de reformulation qui devenaient visibles, apportant ainsi un avantage concurrentiel aux industriels engagés et des produits plus sains aux consommateurs. En 2022, **100 % des produits éligibles de notre portefeuille produits étaient porteurs du Nutri-Score.**³

³ KantarWorldpanel – décembre 2021

Sécurité sanitaire

Notre approche en matière de sécurité sanitaire couvre toute la chaîne logistique, des matières premières jusqu'au produit fini, incluant tous les produits annexes tels que les emballages.

Actions de prévention et d'atténuation *suite*

Nous respectons des processus d'achat et d'audit très rigoureux auprès de nos fournisseurs et agriculteurs, pour sélectionner des matières premières sûres et de grande qualité. Nous exigeons de leur part une certification GFSI (*Global Food Safety Initiative*). Nous définissons également des caractéristiques techniques pour ces matières premières que nous utilisons et effectuons des contrôles afin de garantir le respect des réglementations les plus strictes et la prise en compte des dernières connaissances scientifiques. Nous n'acceptons aucune procédure non conforme.

Système de management

Toutes nos infrastructures de fabrication, indépendamment de leur emplacement, sont conçues pour **assurer la préparation de nos produits selon les normes de qualité et de sécurité les plus strictes**. Nos procédures intègrent la prévention des corps étrangers, le risque allergène et la prévention contre les ravageurs.

Pour répondre au Nestlé Management Système, les sites de production doivent être conformes aux standards Nestlé et être certifiés aux normes internationales ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001 (Qualité, Sécurité, Environnement).

Pour la gestion de la sécurité alimentaire, Nestlé a choisi le référentiel FSSC 22000. Tous les sites de production sont certifiés FSSC 22000.

Notre système est audité par un organisme externe accrédité pour prouver notre conformité aux standards internes, aux normes ISO, et à la réglementation en vigueur. Le système HACCP (inclus dans le référentiel FSSC 22000) est appliqué dans nos usines, pour assurer la sécurité des aliments. Il représente l'analyse des dangers et les points de contrôles critiques. Les études HACCP permettent d'identifier, évaluer et contrôler les risques et dangers.

Chaque danger significatif a une mesure de contrôle établie, qui est validée, surveillée et vérifiées, appelée PRPO ou CCP.

En 2022, sur l'ensemble des sites français (toutes catégories confondues), Nestlé a réalisé 2 326 000 contrôles spécifiques PRPO et CCP pour maîtriser ces dangers.

À cela s'ajoutent les contrôles pour assurer la conformité réglementaire, la conformité aux spécifications du produit et tous les contrôles de surveillance sur le produit et aussi sur les emballages utilisés et l'environnement.

De plus, nos sites ont mis en place des prérequis et principes très précis, notamment en matière d'approvisionnement en eau claire et potable, filtration d'air, et pour tous les matériaux qui entreront en contact avec les aliments, dans le but de garantir que les matériaux, équipements et environnements de production sont tous conçus pour fabriquer des produits sûrs.

Gestion des flux d'aliments

Nous gérons avec attention les flux d'ingrédients et les produits qui entrent et sortent de nos usines pour nous assurer la bonne séparation des matières premières et des produits finis. Nos usines disposent de zones, équipements et ustensiles spécifiques et dédiés aux différents ingrédients pour prévenir toute contamination. **Nous respectons des principes sanitaires et concepts de nettoyage validés et certifiés à chaque étape** de la production, et nos collaborateurs sont formés pour respecter et appliquer les principes d'une bonne hygiène alimentaire.

Nos recettes et techniques de fabrication sont formulées scientifiquement pour fournir des produits d'un niveau élevé de sécurité. Nous préparons les produits en quantité pour assurer un dosage adapté et cohérent des nutriments, et éviter les problèmes liés au surdosage ou sous-dosage. Nous fabriquons les produits aux bonnes températures de manière à conserver au maximum leurs valeurs nutritives, tout en supprimant les micro-organismes dangereux et en prévenant la formation de contaminants chimiques. **Un plan de contrôle est mis en place selon l'étude HACCP** pour confirmer que chaque produit qui sort de l'usine peut être consommé en toute sécurité.

Lorsque les produits quittent l'usine, nous devons nous assurer qu'ils arrivent à destination dans d'excellentes conditions. Pour les produits frais ou congelés, cela implique également la garantie du stockage et du transport à bonne température sans rupture de la chaîne du froid.



Actions de prévention et d'atténuation *suite*

Le rôle de l'emballage

L'emballage a différentes fonctions importantes :

- Il joue un rôle crucial en préservant de toutes contaminations le produit lors de son transport, de sa distribution et de son stockage.
- Il contient des informations précises sur la préparation, le stockage, l'utilisation du produit, le tri et le recyclage de l'emballage, ainsi que sur les ingrédients et les risques d'allergie.
- Nous veillons à ce que les dates de péremption et de consommation informent les clients sur la durée de conservation optimale du produit et éviter le gaspillage.
- Il facilite la traçabilité du produit grâce aux numéros de lots uniques qui indiquent la date de fabrication, à la liste d'ingrédients et à l'origine des matières premières.
- La protection des produits alimentaires, des boissons et de leurs chaînes d'approvisionnement contre les actes de malveillance, conduisant à la contamination des produits ou à une rupture intentionnelle de la chaîne est primordiale.



Droit à l'alimentation

Chaque individu a [le droit d'avoir accès à une alimentation adéquate](#), peu importe ses conditions de vie⁴.

En France, nous sommes partenaires de longue date des professionnels de santé et des institutions publiques pour encourager et donner les clés d'un mode de vie plus sain aux consommateurs. Au-delà de la qualité de nos produits, nous déployons des services pour faciliter et améliorer leur quotidien, en les aidant dans leurs choix pour mieux manger et mieux s'hydrater avec :

- **Des conseils, des astuces et plus de 6 500 recettes de cuisine** élaborées avec des diététiciens sur le site Croquons la Vie® avec des recettes de cuisine et des menus quantifiés sur le plan nutritionnel et élaborés selon les recommandations du Programme national nutrition santé (PNNS) ;
- **Des outils pratiques et une information scientifique** (fiches patients, infographies, dossiers, podcasts, vidéos, etc.) sur les actualités en nutrition proposée aux professionnels de santé et à leurs patients sur la plateforme Nestlé Nutri Pro, en partenariat avec les Cahiers de nutrition et de Diététique et l'Association Française des diététiciens Nutritionnistes (AFDN) ;
- **Un service consommateur avec des diététiciens et des assistants vétérinaires** qui répondent à près de 90 000 questions chaque année ;
- **Une politique volontaire et responsable** en matière de communication et de contenus publicitaires destinés aux enfants.

Pour nous assurer que nos marques favorisent des modes de vie plus sains avec des produits répondant aux besoins nutritionnels actuels, nous avons amélioré nos recettes. **Entre 2017 et 2022, nous avons ainsi amélioré 53% de nos recettes sur le plan nutritionnel⁵.**

⁴ Nestlé's Human rights framework and roadmap 2021 p. 24

⁵ Produits vendus en Grandes et Moyennes surfaces hors nutrition clinique, infantile et animal

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Réduire le gaspillage alimentaire est essentiel. Responsable de 8 à 10 % des émissions de gaz à effet de serre dans le monde, ce gaspillage concerne un tiers de la nourriture produite. En France, 10 millions de tonnes de nourriture sont gaspillées chaque année et les dates de consommation sont à elles seules responsables de 20 % du gaspillage alimentaire dans les foyers.

En 2022, nous sommes parvenus à trouver des solutions d'écoulement pour plus de 98 % des produits finis consommables présentant un risque de destruction, en déployant notamment de manière significative notre effort de lutte contre la précarité alimentaire. Nous avons ainsi donné près de 1 000 tonnes de produits finis à nos principaux

partenaires associatifs, soit l'équivalent de près de 2 millions de repas.

Dans un contexte d'inflation croissante, donner plus et mieux s'impose comme une nécessité. Ainsi en 2023, nous prévoyons de mettre en place un programme de dons volontaires de produits adaptés au réseau des banques alimentaires françaises, en complément des dons de produits finis consommables à risque de destruction. Nous recherchons également de nouvelles solutions logistiques pour faciliter leur acheminement avec nos partenaires. Enfin, nous préparons un programme de mécénat de compétences de nos collaborateurs pour répondre à des missions ciblées identifiées par les banques alimentaires.



Environnement

Risques prioritaires en matière d'environnement

- Approvisionnement responsable de nos ingrédients
- Pollution sur les sites industriels
- Changement climatique
- Réduction et gestion des emballages
- Perte de biodiversité
- Gestion et préservation des ressources en eau
- Bien-être animal

Actions de prévention et d'atténuation

Approvisionnement responsable de nos ingrédients⁶

Nous poursuivons nos efforts pour nous assurer que l'ensemble de nos matières premières utilisées sont produites de manière responsable et respectueuse des personnes, de la planète et de la nature.

Ainsi tous nos fournisseurs globaux ont l'obligation de respecter notre standard HREDD qui inclut une évaluation de leur chaîne d'approvisionnement et la mise en place de mécanismes d'alerte.

Nous nous engageons à remédier aux effets négatifs sur les individus, les travailleurs et les communautés, causés par nos activités, ou auxquels nos activités contribuent. En plus de nos propres mécanismes de réclamation internes et externes (ligne d'alerte Speak Up), nous collaborons avec des partenaires commerciaux, ainsi qu'avec des ONG et des autorités locales, pour améliorer l'accès aux recours dans notre chaîne d'approvisionnement en amont, y compris le développement de mécanismes tiers non judiciaires tels que les lignes d'assistance aux travailleurs.

Trois programmes emblématiques menés au niveau global, mais bénéficiant également aux catégories en France, illustrent les enjeux d'approvisionnement responsable dans les communautés avec lesquelles nous travaillons :

- [Notre « plan cacao »](#) ;

- [Le programme « café engagé »⁷](#) ;
- [Le programme « AAA » de Nespresso.](#)

Ils témoignent de la volonté, bien sûr d'encourager des pratiques agricoles plus durables, mais aussi de veiller à l'application de nos engagements en matière de droits humains.

Nos actions 2022

Nespresso a obtenu la certification BCorp, qui est une certification internationale donnée aux entreprises respectant des normes sociales et environnementales élevées.

Annoncé en janvier 2022, [le programme d'accélération des revenus des producteurs de cacao](#) a pour but de contribuer à une production de cacao plus durable par le versement d'une prime incitative aux planteurs et à leur famille afin qu'ils transitionnent vers de bonnes pratiques agricoles. D'ici 2030, nous espérons toucher l'ensemble des 130 000 producteurs de cacao partenaires.

[Le Nescafé Plan 2030](#) consiste à repenser la filière café pour améliorer le niveau de vie et les conditions de vie des caféiculteurs. Il est axé autour de l'agriculture régénératrice afin d'aider à lutter contre le changement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, en augmentant le revenu des caféiculteurs et en créant de meilleures conditions sociales.

- D'ici 2025 : 100 % de notre café issu d'un approvisionnement responsable et 20 % de notre café issu de l'agriculture régénératrice.
- D'ici 2030 : 50 % de notre café issu de pratiques régénératrices et réduction de 50 % des émissions de gaz à effet de serre.
- En 2025 : 100 % de notre approvisionnement en cacao sera produit de manière responsable et raisonnée.

Détériorations des sols et accaparement des terres

Certaines pratiques agricoles sont à l'origine de la détérioration des sols. Or, une amélioration de la santé des sols est permise grâce à la mise en œuvre de pratiques différentes telles que le non-labour, les couverts végétaux permanents, ou encore la rotation des cultures.

Nous nous engageons à encourager des pratiques agricoles qui renforcent la biodiversité (préservation des habitats) et limitent les émissions de gaz à effet de serre (GES) chez les agriculteurs qui nous fournissent.

La restauration de la santé des sols peut également aider à capturer des niveaux accrus de carbone dans les sols et aider la biomasse végétale à se développer. **Des sols plus sains sont plus résistants aux impacts du changement climatiques** et contribuent également à augmenter les rendements, permettant ainsi d'améliorer les moyens de subsistance des agriculteurs sur le long terme.

Ainsi, en France, **nous nous sommes associés à l'ONG Earthworm Foundation avec son programme « Sols vivants » pour former et accompagner les agriculteurs à une agriculture régénératrice des sols**. En 2022, déjà 200 agriculteurs sont engagés sur 5 coopératives et plus de 70 000 tonnes de matières premières ont pu être produites grâce à cette méthode d'agriculture régénératrice.

⁶ <https://www.nestle.fr/media/pressreleases/nescafe-plan-2030-agriculture>

⁷ Le Plan NESCAFÉ® 2030 pour l'agriculture régénératrice | Nestlé ([nestle.fr](https://www.nestle.fr))

Actions de prévention et d'atténuation *suite*

Pollutions sur les sites industriels

Gestion des déchets sur les sites industriels

L'objectif Zéro Déchet enfoui a été atteint par l'ensemble de nos usines à fin 2020. Nous poursuivons nos efforts pour réduire les déchets DIB (Déchet Industriel Banal) de nos sites. Nos marques sont engagées dans la lutte contre le gaspillage alimentaire ([voir p. 18](#)). Une politique de tri des déchets est définie pour chacun de nos sites industriels.

La traçabilité du traitement des déchets est garantie par l'enregistrement des bordereaux de Suivi des Déchets (BSD) sur la plateforme dématérialisée Trackdéchets.

Pollution de l'air

La pollution de l'air peut mettre en danger la santé humaine, nuire aux ressources biologiques et aux écosystèmes, influencer les changements climatiques, détériorer les biens matériels ou provoquer des nuisances olfactives excessives.

Chacune de nos 17 usines en France dispose d'une autorisation d'exploiter préfectorale précisant les valeurs limites d'émission pour différents paramètres caractérisant les émissions atmosphériques (CO₂, poussières, etc.). Ces paramètres sont suivis en ligne par des appareils de mesures régulièrement étalonnés pour garantir leur fiabilité ou lors de campagnes de mesures. Les résultats sont partagés avec les autorités.

Pour limiter notre impact, nous investissons dans les meilleures techniques disponibles, comme l'illustrent les projets d'installation de filtres à manches sur les tours de séchage de Boué (Aisnes) et Challerange (Ardennes).

Pollution des eaux

Nous avons à cœur la protection des ressources naturelles telles que l'eau. Nous mettons ainsi en place **des politiques de préservation des sources particulièrement rigoureuses afin de garantir la pureté, la naturalité et la qualité de l'eau**. Nous contrôlons les stations d'épuration de nos usines et analysons ses effluents selon les exigences NER (*Nestlé Environment Requirements*) et réglementaires et prévoyons des mesures d'alerte en cas de dérive.

La qualité de nos rejets aqueux est suivie dans le respect de nos exigences internes, telles que définies dans le NER, et des exigences définies et suivies par les autorités à travers les autorisations d'exploiter et les valeurs limites d'émission (VLE). Pour l'ensemble des paramètres identifiés, nous communiquons à fréquence régulière nos résultats et informons les autorités de manière proactive en cas de déviation ponctuelle.

Nous assurons la formation de notre personnel exploitant nos stations d'épuration à travers un programme défini en partenariat avec l'OiEau (Office International de l'Eau).



Actions de prévention et d'atténuation *suite*

Changement climatique

Les risques liés au changement climatique sont considérés comme prioritaires par notre entreprise et à cet égard sont gérés au niveau du Groupe. L'urgence climatique est un enjeu qui touche toute notre chaîne de valeur et nous devons nous engager auprès de nos partenaires et fournisseurs pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES) sur toutes les étapes de celle-ci.

Publiée en 2020, **notre feuille de route « Zéro émissions nettes » à horizon 2050 prévoit deux paliers de réductions de nos émissions par rapport à 2018** à court et moyen terme :

- 20 % d'émissions de GES en 2025 ;
- 50 % d'émissions de GES en 2030.

Cette feuille de route a été validée par la *Science Based Target initiative (SBTi)*. Pour réduire notre empreinte carbone, nous agissons à toutes les étapes de notre chaîne de valeur.

Nous avons adapté cette feuille de route en prenant en compte les enjeux spécifiques à notre marché français, avec des actions concrètes.

En France, nous nous engageons à réduire les émissions de GES liées à nos ingrédients locaux en développant **des programmes d'agriculture régénératrice** :

- **Sols Vivants** ([voir p. 19](#)) ;
- **Plan Lait** : Début 2022, nous avons annoncé le lancement d'un partenariat sur cinq ans avec l'Institut de l'Élevage (IDEL) pour encourager des pratiques d'élevage visant à réduire les émissions de GES dans le cadre de l'initiative « Ferme Laitière Bas Carbone ».

La consommation d'électricité de nos sites et usines est couverte à 100 % par des certificats de garantie d'origine, permettant de réinjecter de l'électricité renouvelable dans le réseau, à hauteur de nos consommations. Nous investissons également dans des projets de réduction de nos consommations de gaz avec l'installation de chaudières biomasses dans nos usines. D'autres projets visant à la décarbonation de nos usines sont en cours de développement.



Pour rendre la logistique plus vertueuse, nous avons intégré le dispositif FRET21 en 2018 (renouvelé en 2020, puis en 2023 pour trois ans). Porté par l'ADEME, ce dernier vise à réduire nos émissions de GES sur notre chaîne de distribution. Il s'agit d'une démarche volontaire des entreprises agissant en qualité de donneurs d'ordre pour mieux intégrer l'impact des transports dans leur stratégie de développement durable. Nestlé en France a dépassé ses objectifs pour la période 2020-2022. Nous venons de prolonger la démarche jusqu'en 2025 avec un objectif renouvelé de 10 % d'émissions de CO₂ eq évitées.

Nous travaillons à la réduction de nos emballages, à la réduction de l'utilisation du plastique et du plastique vierge, ainsi qu'à l'intégration de matières recyclées dans leur production ([voir p. 24](#)).

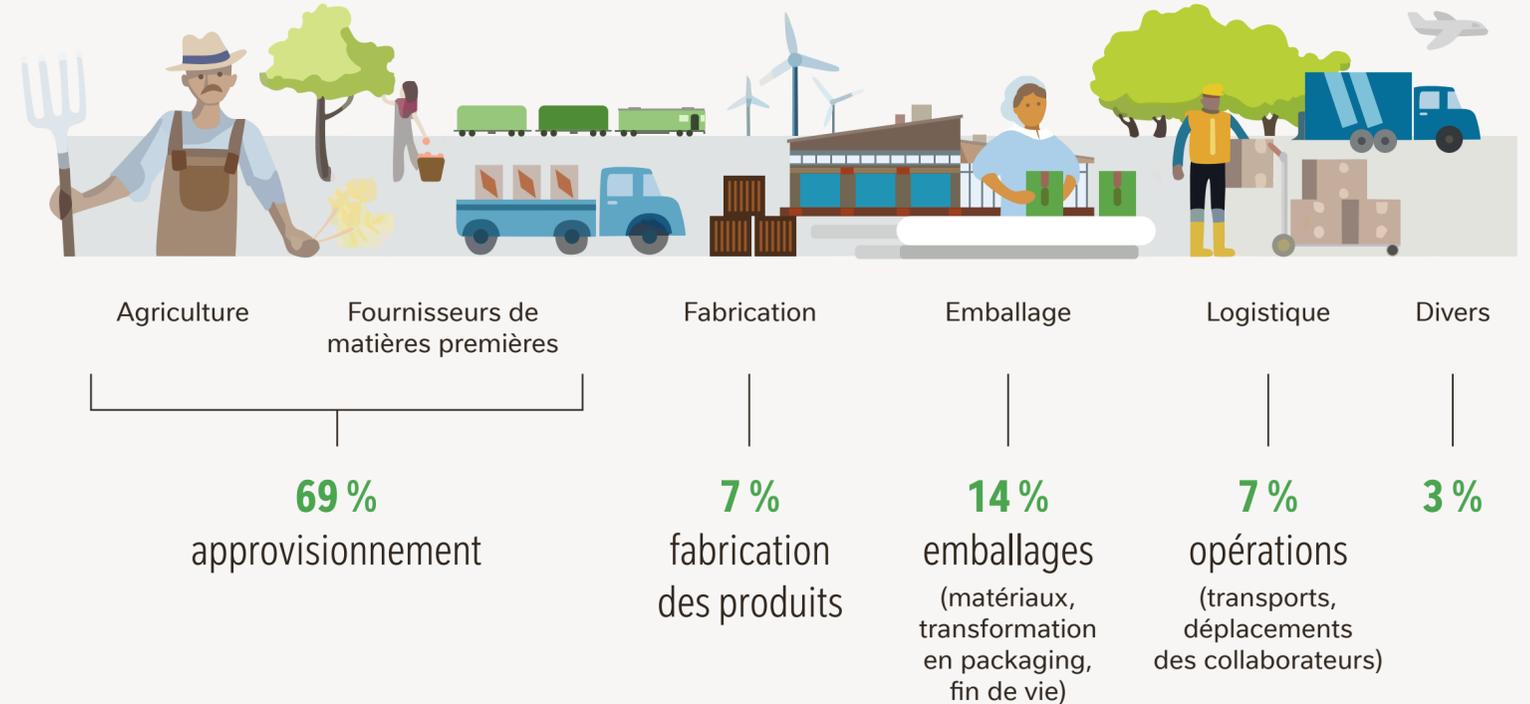
Nous travaillons également à **transformer notre portefeuille pour réduire l'intensité carbone de nos produits**. Nous formons et accompagnons les agriculteurs de la chaîne d'approvisionnement dans leur transition vers une agriculture régénératrice et mettons à leur disposition, des moyens techniques et financiers.

Pour lutter contre le gaspillage alimentaire, nous avons signé le Pacte sur les dates de consommation, à l'initiative de Too Good To Go. Ce Pacte a pour objectif de sensibiliser les consommateurs aux dates de consommations. Nous avons également mis en place des dons produits ([voir p. 18](#)).

Des indicateurs permettant de suivre l'évolution de nos engagements sont accessibles dans le Rapport [Creating Shared Value and Sustainability 2022](#).

Comment réduire l'empreinte carbone de Nestlé en France ?

Répartition de nos émissions de GES sur notre chaîne de production (2022-2023)



Actions de prévention et d'atténuation *suite*



Exemples de projets Nestlé majeurs pour atteindre l'objectif « Zéro émissions nettes »

Notre ambition principale en matière de durabilité est d'accélérer la transition vers des systèmes alimentaires régénératifs. Ces nouveaux systèmes reposent sur une utilisation des ressources raisonnée et responsable afin de minimiser les impacts négatifs sur l'environnement. Ces projets ont des impacts positifs sur nos approvisionnements pour le marché Français

Les pratiques issues de l'agriculture régénératrice visent à **améliorer la santé et la fertilité des sols, la protection des ressources en eau et la sauvegarde de la biodiversité**. Ainsi, l'agriculture régénératrice s'impose comme une nécessité pour atteindre nos objectifs de notre feuille de route de « Zéro émissions nettes ».

De la lutte contre la déforestation à la régénération des forêts : une contribution essentielle face au changement climatique

Dès 2010, nous nous sommes engagés à lutter contre la déforestation dans nos chaînes d'approvisionnement. Nous avons été parmi les premiers acteurs à nous fixer des objectifs d'approvisionnement non lié à la déforestation à horizon 2020.⁸

Pour cela nous avons travaillé avec des acteurs sur le terrain, comme l'ONG Earthworm, pour inventer et développer ensemble **des outils pour lutter contre la déforestation** : référentiel d'évaluation des forêts sur terrain HCS (*High carbon standard*), HVS (*High Value Standard*), solutions de télésurveillance Starling, etc.

En décembre 2022, plus 99 % des principaux produits de base achetés par le Groupe considérés comme à risque pour la forêt ont été évalués comme « zéro impact sur la déforestation ».

Nous maintenons **notre collaboration avec les multiples petits producteurs et les grands fournisseurs pour tendre vers un impact « zéro déforestation » en 2025 au niveau mondial**, pour les principales matières achetées directement à savoir le cacao, le café, l'huile de palme, le soja, la viande, le papier et la pulpe. Nous avons **collaboré avec les acteurs de terrain spécialistes de ces matières premières** pour nous aider à lutter contre la déforestation au sein de nos chaînes d'approvisionnement : Earthworm Foundation, Airbus et Proforest sur l'huile de palme ; Proforest et Earthworm Foundation sur le soja ; Rainforest Alliance sur le cacao.

La complexité des enjeux est telle qu'aucun acteur, quelle que soit sa taille, ne peut résoudre lui-même tous les enjeux d'une filière. C'est pourquoi **nous soutenons les coalitions entre acteurs privés et entre acteurs publics et privés pour accélérer le changement**.

Ainsi, nous soutenons l'engagement du Consumer Goods Forum (CGF) envers l'objectif « zéro déforestation nette » et actif notamment dans le groupe de travail soja. Nous avons signé la Déclaration de New York sur les Forêts et sommes membre actif et fondateur de la Cocoa & Forest initiative (CIF). Nos résultats à date sur la lutte contre la déforestation peuvent être consultés sur les différents rapports disponibles en ligne.⁹

Nous sommes **reconnus comme un acteur engagé dans la lutte contre la déforestation**. L'ONG Global Canopy nous a ainsi classé 3^e des entreprises mondiales agissant pour la forêt dans son classement Forest 500 2023.

⁸ Soja, huile de palme, sucre, pâte et pulpe de papier et viande
⁹ [Projet Positive Forest](#) et [Looking at the whole Landscape](#) (p.15)

Actions de prévention et d'atténuation *suite*

Notre stratégie « Forêt positive »

Nous pensons qu'il faut aller plus loin que la lutte contre la déforestation. C'est pourquoi nous avons dévoilé notre stratégie « Forêt positive » en juin 2021. Elle repose sur trois piliers :

1. Une chaîne d'approvisionnement exempte de déforestation

Nous œuvrons pour la réalisation et le maintien d'une chaîne d'approvisionnement 100 % exempte de déforestation pour nos ingrédients principaux. Pour cela, nous utilisons des outils tels que la cartographie de la chaîne d'approvisionnement établie grâce aux déclarations, aux certifications et à une surveillance satellite.

Fin 2022, 99,1% de notre chaîne d'approvisionnement pour la viande, l'huile de palme, le papier, le soja et le sucre est exempte de déforestation. Notre chaîne d'approvisionnement en huile de palme est la plus susceptible de s'améliorer avec 95,6% de la chaîne sans déforestation.

Nous avons l'objectif pour 2025 d'avoir une chaîne d'approvisionnement de café et cacao exempte de déforestation.

2. Conservation et restauration forestières à long terme dans notre chaîne d'approvisionnement

Nous œuvrons pour mettre en place des mesures procréatrices permettant la conservation des forêts mais également la restauration de celles qui sont dégradées et leurs écosystèmes naturels, tout en respectant les droits des personnes indigènes et des communautés locales.

3. Des paysages durables

Nous contribuons à transformer les paysages, dans lesquels nous nous approvisionnons, pour le futur.

Si sur 2010-2020 les industriels ont amélioré la durabilité au sein de leur propre chaîne d'approvisionnement, **les dix prochaines années devront être consacrées à porter des initiatives collectives à l'échelle territoriale** pour changer d'échelle en termes de transformation.

Pour en savoir plus sur nos actions pour la reforestation, notre rapport [Forest positive](#) est disponible en ligne.



Actions de prévention et d'atténuation *suite*



Perte de biodiversité

Notre feuille de route « [Zéro Émissions Nettes](#) » comprend des stratégies qui peuvent nous aider à protéger et restaurer la biodiversité et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

L'érosion de la biodiversité constitue un de nos enjeux clés en tant qu'acteur majeur de l'agroalimentaire. Notre chaîne de valeur dépend fortement des services écosystémiques rendus par la biodiversité : tant les services d'approvisionnement, nos ingrédients et matières premières clés étant issues de cette biodiversité (café, cacao, lait, céréales, bois, etc.), que des services de régulation (pollinisation, fertilité des sols, régulation du climat, etc.). Nous agissons pour réduire nos impacts sur la biodiversité et restaurer les écosystèmes.

Nos actions 2022

L'analyse de nos impacts et de nos dépendances à la biodiversité dans notre chaîne de valeur représente une première étape clé pour prioriser nos actions en faveur de la biodiversité. Nestlé Waters France a mené une évaluation avec le Global Biodiversity Score dès 2021-2022, complétée en 2022 par la mesure STAR – indicateur d'impact sur les espèces sensibles développé par l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN).

À la suite de notre engagement dans le programme Entreprise Engagée pour la Nature de l'Office Français de la Biodiversité, nous avons mené avec l'appui d'un cabinet externe, une étude complémentaire qualitative, afin d'avoir la vision globale de nos impacts et dépendances pour toutes nos catégories en France.

Nous avons mené **des prédiagnostics biodiversité autour de cinq usines pilotes (sur 16) en 2022**, afin d'effectuer un état des lieux de la faune et flore environnante et d'identifier des actions favorisant la biodiversité autour de nos sites industriels.

Nos marques s'engagent également en faveur de la biodiversité. En 2022, Nestlé Waters France a poursuivi ses travaux sur les impluviums (système de captage des eaux de pluie) de Perrier et de Vittel, au travers de sa filiale Agrivair et de Perrier. Dans la continuité des 240km existants, plus de 3,5 km de haies ont été plantés, ainsi que 5 700 arbres avec 20 exploitants agricoles. Nous avons renforcé **les suivis d'espèces et l'analyse de la flore sauvages** dans les prairies permanentes avec les associations et instituts scientifiques locaux. Nous avons signé une obligation réelle environnementale (ORE) forestière avec le Conservatoire d'Occitanie et créé des mares pour développer un réseau d'habitats pour les amphibiens.

Perrier a également mis en place le **1^{er} comité Biodiversité composé d'associations environnementales locales**, afin de suivre et d'orienter le plan d'action biodiversité de Nestlé Waters France sur le territoire de la marque dans le Gard.

NaturNes porte le **programme Replant'Haies** visant à planter 22 km de haies d'ici 2025 dans les régions où poussent les légumes des petits pots.

Prochaines actions

La question des indicateurs biodiversité est un enjeu commun pour de nombreuses entreprises aujourd'hui.

À la suite des prédiagnostics biodiversité menés autour de cinq usines, nous travaillons à la **mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de la biodiversité autour de nos sites industriels**.

Pour plus d'information, notre approche sur la sauvegarde de la biodiversité se trouve dans le [Climate Risk and Impact report](#).

Actions de prévention et d'atténuation *suite*

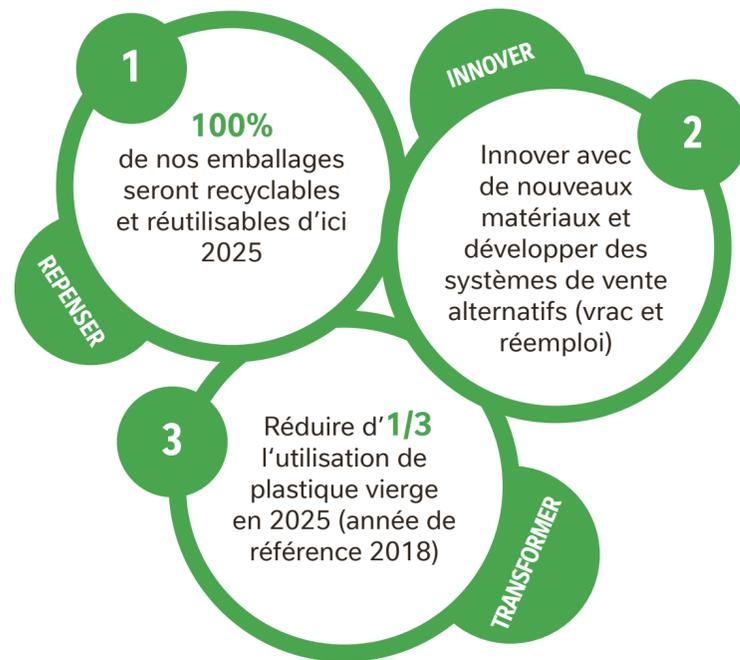
Réduction et gestion des emballages

Notre vision chez Nestlé est qu'aucun de nos emballages ne se retrouve en décharge ou abandonné dans la nature.

Cela contribuera directement à atteindre l'objectif de « Zéro émissions nettes » d'ici 2050, les emballages représentant 16 % de nos gaz à effet de serre (GES).

Conscients de l'impact sur l'environnement, la santé et les droits humains générés par les emballages tout au long de la vie du produit, nous nous sommes engagées sur les trois axes prioritaires ci-dessous :

Réduction, Réemploi et Recyclage



Les droits humains dans la gestion des déchets font partie du scope 2 de nos principaux plans d'action de notre **feuille de route droits humains**, i.e.

- *Safety & Health at Work*
- *Forced labor & responsible recruitment*

Nous sommes en cours de risk assessment au niveau Mondial des risques droits humains dans nos projets de gestion des déchets en lien avec nos engagements autour du *Plastic Treaty* et de la *Fair Circularity initiative*.

La direction à suivre pour avoir des emballages plus durables est définie selon deux ensembles de règles internes :

- Les Golden Rules Nestlé : des attributs qui définissent la façon dont nous concevons nos emballages aujourd'hui et demain pour garantir leur recyclabilité.
- La Negative List Nestlé : une liste de matériaux et d'additifs d'emballage qui sont ou seront considérés comme obsolètes en fonction de l'évolution des technologies et infrastructures de recyclage, et du cadre juridique et réglementaire.

Nous avons soumis un plan de prévention et d'écoconception à Citeo en 2023, conformément à l'article 72 de la loi AGEC qui fixe l'obligation pour toutes les entreprises soumises au principe de Responsabilité Élargie du Producteur (REP) d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de prévention et d'écoconception.

Notre démarche d'amélioration tient compte de notre réalité industrielle et de la diversité de nos catégories de produits.

Où en sommes-nous ?

ENGAGEMENTS 2025	ÉCHÉANCE	FY 2021	FY 2022
100 % d'emballages recyclables	2025	89%	90%
Réduire d'un tiers les plastiques vierges par rapport à 2018 dont 10 % de réduction absolue	2025	-24%, dont 6% de réduction absolue	-32%, dont 8 % de réduction absolue



Actions de prévention et d'atténuation suite

Réduire

Voici quelques axes de travail de réduction que nous avons mené ou envisagé pour atteindre l'objectif à horizon 2025 :

- Suppression d'un élément d'emballage ;
- Modification du design entraînant une réduction d'emballage ;
- Concentration ou modification du produit entraînant une réduction de l'emballage ;
- Optimisation des dimensions, de la surface ;
- Optimisation de l'épaisseur ;
- Changement de matériaux.

Depuis la fin d'année 2022, l'emballage externe des papillotes MAGGI® est réduit de taille : 15 % en moins, soit 3 cm de hauteur de sachet en moins. Cette réduction représente environ **4T de plastique en moins** sur une année par rapport à l'ancien emballage¹⁰.

Nous avons retiré le soufflet des pochons PURINA ONE® chat Humide afin d'économiser 10 % de plastique par pochon et ce dès juillet 2022. Cette action a permis **d'économiser environ 43,9T de plastique** sur PURINA ONE® Humide par an¹¹.

Nous avons décidé d'arrêter de distribuer des échantillons pour la marque PRO PLAN® Veterinary Diets. Cela nous a permis **d'éviter 0,96T de déchets plastiques**¹².

NaturNes® a retiré les couvercles de ses petits pots aux fruits conventionnels. Cet emballage sans couvercle est arrivé dès le mois d'avril 2021 chez Auchan, puis à partir de septembre 2022 dans toutes les autres enseignes. Cette action a permis de **réduire de 42 % la quantité de plastique utilisée sur chacun des petits pots**¹³. Même si les couvercles étaient pratiques pour les parents, NaturNes® a souhaité les retirer afin de limiter son impact et de contribuer à préserver l'environnement dans lequel les bébés grandiront demain. Cette suppression du couvercle des pots aux fruits

NaturNes® a permis d'éviter l'utilisation de 25T de plastique¹⁴ en 2022.

Nesquik® a mené une action de réduction de ses boîtes de chocolat en poudre en format 1 kg, en travaillant sur les épaisseurs : cette action a permis de réduire le **poids de la boîte de 4 %**. Cette action a permis de **réduire de 70 tonnes** l'utilisation de plastique à l'échelle de la marque sur une année.

Par ailleurs, nous avons également mené des actions sur nos emballages secondaires et tertiaires. Ainsi, comme nous l'avons fait en 2021 pour nos bouteilles Contrex et Hépar, en 2022, nous avons intégré du plastique recyclé rPE à hauteur de 50 % dans tous les films de regroupement de nos packs de bouteilles Perrier et Vittel. Cette action nous a permis d'économiser 1 300 tonnes de matière vierge au total sur l'année. Nous avons également intégré 50 % de plastique recyclé dans le film de fardelage Clinutren de Nestlé Heath Science (NHS) qui entoure les caisses de regroupement des produits Clinutren en bouteille. Cela représente une économie de 15T de plastique vierge sur une année.

Depuis 2022, tous les films de banderolage entourant nos palettes dans nos usines françaises Nestlé intègrent 30% de matière recyclée. En parallèle, nous investiguons pour trouver des solutions alternatives aux emballages industriels utilisant moins de plastique vierge, soit en trouvant des matériaux alternatifs au plastique, soit en utilisant des solutions réemployables. Des tests sont en cours.



¹⁰ Calcul basé sur la production 2022 vs 2021

¹¹ Base déclaration Citeo 2022

¹² Source déclaration Citeo 2022 vs 2021

¹³ Calculé par rapport aux anciens pots avec couvercle

¹⁴ Calculé grâce au nombre d'UVC sans couvercle vendu sur toute l'année 2022

Actions de prévention et d'atténuation *suite*



Réemployer

Voici les actions et opportunités de réemploi que nous avons réalisées, en cours ou que nous envisageons :

- Développement d'un système de recharge avec réemploi d'un flacon existant et/ou standardisé ;
- Mise en place du vrac avec réemploi du contenant par le consommateur ;
- Mise en place d'un dispositif de réemploi industriel avec collecte d'emballages vides pour lavage et reconditionnement, etc.

Nous testons et développons différents modèles de livraison sans emballage à usage unique et des solutions réutilisables et rechargeables.

Depuis mai 2022, le NESCAFE® Spécial Filtre, la poudre chocolatée NESQUIK®, trois produits PURINA ONE®, trois produits de la catégorie chocolat (Nestlé Dessert® palets, KIT KAT® balls, SMARTIES® Mini) sont proposés dans une « Bulk Avenue » dans les magasins Carrefour de Montesson et Voisins-Le-Bretonneux. Cette initiative est riche d'apprentissages.

Recycler

Voici les actions d'amélioration de la recyclabilité que nous menons ou que nous allons mener pour atteindre nos objectifs à horizon 2025 :

- Changement de matériau vers une solution avec filière et sans perturbateur ;
- Suppression d'un élément perturbateur sur un emballage disposant d'une filière ;
- Suppression d'un élément potentiellement perturbateur sur un emballage dont la filière est en développement (filière PS, PP souple, PET operculés, Bois, Liège).

Docello® s'engage pour une meilleure recyclabilité grâce à ses nouveaux packs. Grâce à son nouveau design de bouteille, nous avons réduit de **20 % la consommation de**

plastique pour un même grammage (par rapport au format précédent). La suppression du manchon en polystyrène, le passage en mono matériau (PP rigide) et le bouchon solidaire améliorent la détection lors de l'étape de tri optique et la recyclabilité de cette gamme dans diverses applications. Cette réduction d'emballage, c'est environ **970 kg de plastique en moins** sur une année par rapport à l'ancien emballage¹⁵.

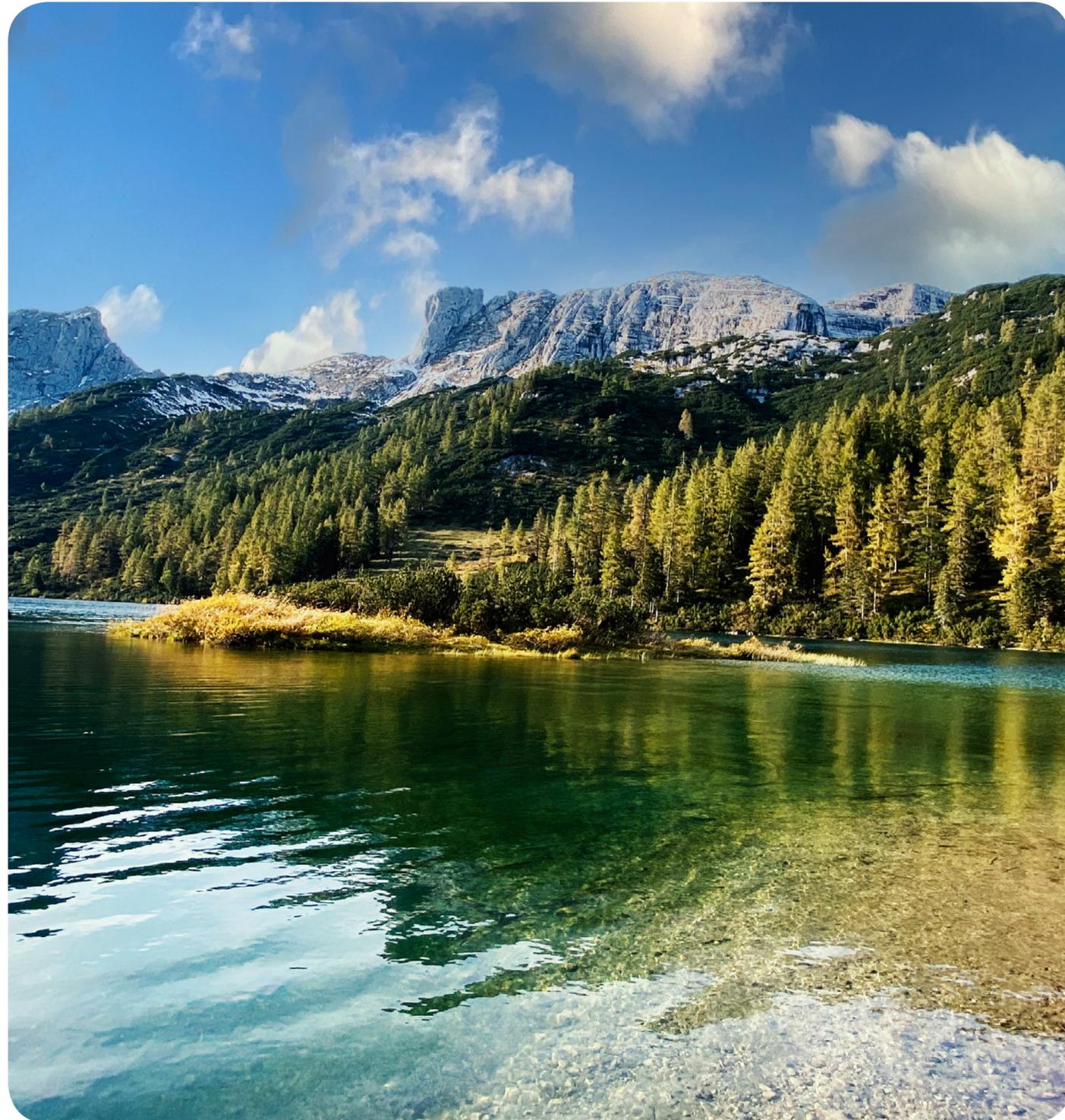
PURINA ONE® a lancé ses nouveaux emballages recyclables en mono PE dès la fin 2022. Cette action va permettre de **rendre recyclable environ 1 155T de plastique** sur PURINA ONE® Bifensis® par an (hors formats > 7,5 kgs)¹⁶.



¹⁵ Calcul basé sur la production 2022 vs 2021

¹⁶ Base déclaration Citeo 2022

Actions de prévention et d'atténuation *suite*



Gestion et préservation des ressources en eau

La ressource en eau est particulièrement précieuse et soumise à de multiples pressions dont le changement climatique influant sur le cycle de l'eau et le risque de pollutions. L'eau est indispensable pour de nombreux écosystèmes et elle intervient dans la continuité de nos activités. **Nous dépendons de l'eau dans nos chaînes d'approvisionnement et pour nos opérations** : la gestion de l'eau est donc essentielle pour notre entreprise, pour les communautés de notre chaîne de valeur et pour l'environnement.

La ressource en eau est une préoccupation première et pour en garantir la pérennité notre démarche s'articule autour de trois axes :

- **Identification de projets de réduction de nos consommations d'eau** ;
- **Déploiement d'un outil digital et de compteurs permettant le suivi de nos consommations** en temps réel, l'analyse des tendances par ligne de production et par recette et l'identification de projets de réduction ;
- **Organisation opérationnelle et managériale** permettant le suivi et le partage de ces mesures, et le déclenchement d'actions en cas de dérive.

L'ensemble de nos sites de production disposent d'un Plan de Continuité d'Activité (PCA) anticipant les éventuelles réductions de consommation en cas de sécheresse. Une gouvernance est définie permettant à l'échelle nationale un suivi de la situation et une coordination en cas de déclenchement d'un seuil d'alerte.

Nestlé est engagé en faveur d'une gestion de la ressource durable de l'eau tant en quantité qu'en qualité. Le groupe Nestlé s'est engagé au niveau mondial **à réduire de 6 millions de m3 la consommation d'eau dans nos usines** entre 2021 et 2023.

En France, nous suivons les prélèvements et consommations d'eau de nos sites industriels et siège. En 2022, nous avons **réduit de 10 % nos consommations d'eau par rapport à 2021** sur l'ensemble de nos sites en France métropolitaine

(sièges, usines, centres de R&D, magasins Nespresso). Pour nos sites industriels, nous surveillons de près la qualité de l'eau que nous rejetons afin de s'assurer du respect de la réglementation et garantir la réduction de l'impact négatif en aval.

Nous nous engageons également à réduire l'utilisation d'eau dans nos usines et à coopérer avec les agriculteurs partout dans le monde pour **améliorer l'efficacité de l'usage de l'eau dans notre chaîne d'approvisionnement**.

Nestlé Waters est engagé depuis des nombreuses années en faveur de la protection qualitative et quantitative des ressources en eau. Contribuer à la gestion responsable des ressources en eau est une priorité. Nous avons contribué, avec les autres parties prenantes locales, à la réduction du déficit de la nappe des Grès du Trias Inférieur (GTI) à Vittel pour un retour à l'équilibre en 2027, en limitant volontairement nos prélèvements. Ainsi, dès 2023, nous allons **réduire notre volume de prélèvement autorisé dans la nappe des GTI de 500 000 m3 à 200 000 m3 par an**, contre les 1 000 000 m3 autorisés précédemment. Ceci vient entériner une baisse de 80 % des autorisations de prélèvements de Nestlé Waters.

Nous continuons notre programme « **Agrivair** », qui consiste à protéger les ressources en eau et la biodiversité sur le territoire de Vittel en nous engageant à **restaurer un réseau de 125 mares à l'horizon 2025**.

Nestlé Waters s'engage à **certifier tous les sites d'embouteillage d'eau dans le monde selon la norme internationale de l'Alliance for Water Stewardship d'ici 2025**. Elle s'engage à régénérer le cycle de l'eau contribuant ainsi à créer un impact positif sur l'eau sur tous les sites où elle opère d'ici 2025. Cette norme couvre également le droit à l'eau potable et à l'assainissement des communautés. 20 de nos usines dans le monde sont déjà certifiées selon cette norme à fin 2021.

Actions de prévention et d'atténuation *suite*

Bien-être animal

Bien-être animal dans la chaîne d'approvisionnement

Nos engagements sont repris dans le **Standard Nestlé pour des achats responsables** qui couvrent les conditions d'élevage, d'hébergement et d'abattage des animaux et le suivi de nos engagements.

En 2022, tous les œufs que nous utilisons pour nos produits en Europe sont certifiés provenir d'un élevage sans cage ("cage-free").

Améliorer la vie et le bien être des animaux de compagnie

En 2022, Purina a pris six nouveaux engagements en Europe pour améliorer la vie et le bien-être des animaux de compagnie, des Hommes et de la planète, élaborés sur la base d'une étude de matérialité, puis révisés afin de garantir que l'entreprise opère dans les limites planétaires et dans lesquelles les Hommes pourront continuer à se développer et s'épanouir pour les générations à venir :

- Innover en nutrition animale et s'approvisionner en ingrédients issus de pratiques régénératrices
- Promouvoir l'adoption d'animaux de compagnie avec des partenariats
- Promouvoir des programmes de possession responsable
- Favoriser la santé humaine grâce au pouvoir de la relation Homme - animal
- Travailler pour un avenir sans déchets
- Favoriser la régénération des écosystèmes terrestres et océaniques

[Détails et objectifs chiffrés disponibles ici.](#)



Fournisseurs et sous-traitants

Risques relatifs à la chaîne d'approvisionnement

Nestlé travaille étroitement avec ses filiales, fournisseurs et sous-traitants pour assurer la transparence de ses processus. La confiance des consommateurs et la qualité de la chaîne d'approvisionnement sont les pierres angulaires des préoccupations et des valeurs du Groupe.

Sélection des fournisseurs

Avant de nouer une relation d'affaires, **Nestlé évalue les tiers afin d'identifier et d'apprécier les risques** d'atteintes aux enjeux de vigilance auxquels le Groupe pourrait être exposé le cas échéant. Avant toute entrée en relation, le fournisseur doit :

- Répondre à une procédure d'approbation portant sur sa santé financière, son adhésion à la politique achats responsables, sa qualité et des critères techniques ;
- Compléter un questionnaire, dont les réponses sont analysées et classifiées ;
- Signer le Standards Nestlé pour les achats responsables et s'assurer que ses fournisseurs et sous-traitants les respectent.

Chaque nouveau fournisseur intègre la base de données fournisseurs de Nestlé pour trois ans non tacitement reconduits.

Tout au long de la relation commerciale, Nestlé se réserve le droit de :

- Vérifier la conformité du tiers à ses exigences internes par des évaluations internes ou externes ;
- Exiger la mise en œuvre de progrès conformément aux exigences d'audit.

Tous les six mois, Nestlé France vérifie grâce à une solution externe indépendante, e-attestations, la production par ses fournisseurs des documents pour la lutte contre le travail dissimulé (extrait K-BIS, attestation URSSAF, liste des travailleurs étrangers).

Des audits d'évaluation du respect de nos principes d'achats responsables sont réalisés auprès de certains fournisseurs par des organismes externes (SMETA, EcoVadis, etc.). Des auditeurs externes réalisent de façon régulière des audits de nos pratiques, processus, procédures et standards. L'organisation Achats dispose également de la certification ISO 9001, attestant de la qualité des processus réalisés.

La performance des fournisseurs directs est évaluée mensuellement via une Vendor Evaluation Scorecard (VES). Nous vérifions la conformité de nos fournisseurs directs au moyen d'audits indépendants réalisés par des sociétés d'audit accréditées par Nestlé, suivant les meilleures pratiques SMETA.

Si des problèmes de non-conformité ou des lacunes sont constatés, le fournisseur s'engage à déployer un plan d'action, dont la mise en œuvre sera évaluée ultérieurement. Si un fournisseur refuse de se soumettre à un audit ou de combler des lacunes, nous pouvons mettre fin à la relation commerciale.

Pour les achats indirects, des analyses financières sont réalisées chaque année pour 100 % des fournisseurs référencés par les achats auprès d'un prestataire (Crédit Safe) et un plan d'action est mis en place en cas d'évaluation non satisfaisante. Nos standards sont revus tous les ans.

Sélection du fournisseur

Ensemble des fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> • Appel d'offres au-delà de 15 000 euros sur le projet • Évaluation du fournisseur • Adhésion au Standard Nestlé pour des Achats responsables
Fournisseurs directs	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de procédure spécifique
Fournisseurs indirects	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de procédure spécifique

Poursuite de la relation commerciale

Ensemble des fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification bisannuelle de la production des documents pour la lutte contre le travail dissimulé
Fournisseurs directs	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi mensuel de la performance • Suivi des certifications • Audits éthiques ponctuels
Fournisseurs indirects	<ul style="list-style-type: none"> • Analyses financières annuelles

Actions de prévention et d'atténuation

Standard Nestlé pour des Achats responsables

Le [Standard Nestlé pour des Achats responsables](#) vise à assurer une application uniforme des engagements de Nestlé en matière de normes internationales. Il définit ainsi :

- Les normes minimales non négociables à respecter dans le cadre des relations commerciales avec Nestlé ;
- Les standards et engagements du Groupe à respecter dans la chaîne d'approvisionnement de toutes ses matières premières.

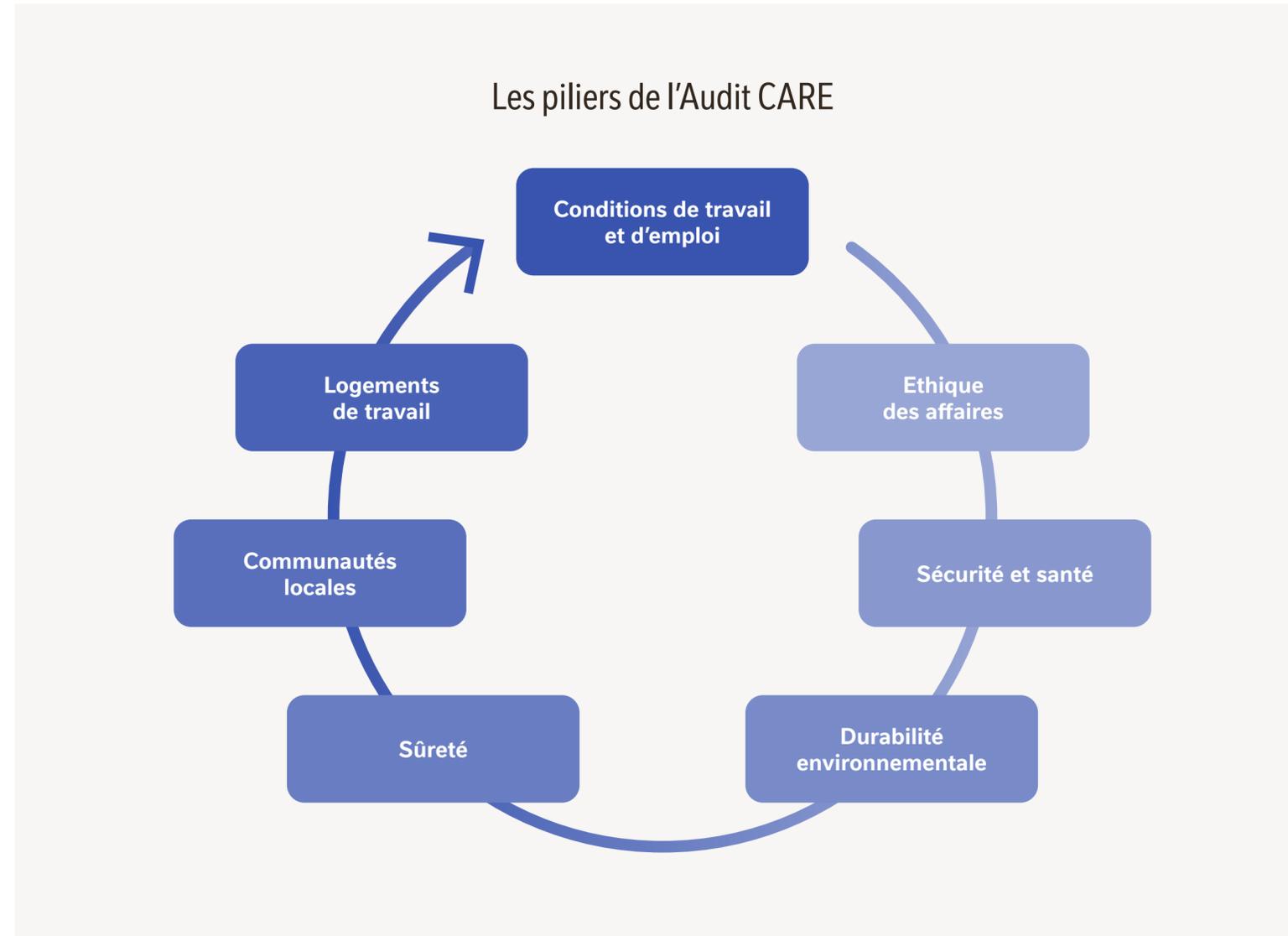
Nos fournisseurs directs les plus stratégiques et à risque sont régulièrement audités afin de vérifier leur conformité aux cinq piliers du Standard Nestlé pour des Achats responsables :

- La conformité ;
- Les droits des travailleurs et les droits humains universels ;
- La santé et la sécurité ;
- La durabilité environnementale et sociale ;
- L'intégrité en affaires.

Ils doivent en outre garantir l'intégrité et la conformité des intermédiaires amont.

Programme d'audit CARE

Le respect des principes relatifs aux ressources humaines, à la sécurité, à la santé, à l'environnement et à l'intégrité dans les relations d'affaires est évalué dans le cadre de notre programme CARE, qui repose sur un réseau indépendant d'audit externe CARE (*Compliance Assessment of human Ressources, occupational health and safety, Environment and business integrity*). Chaque site de Nestlé est audité une fois tous les trois ans.



Actions de remédiation

Des formations et des outils sont à la disposition de nos fournisseurs, en complément du programme « *Know your supplier* » qui vise à renforcer l'évaluation de nos fournisseurs tout au long de notre chaîne de valeur. Enfin, par souci de transparence, Nestlé a choisi de publier la [liste de ses fournisseurs par matière première](#).

Dans de nombreux cas, nous identifions des problèmes qui nécessitent des interventions ciblées à long terme, tels que notre Système de [Suivi et Remédiation du Travail des Enfants \(SSRTE\)](#), utilisé dans notre chaîne d'approvisionnement en cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana, ou notre travail avec [Verité](#) pour lutter contre les violations des droits du travail dans le [secteur des produits de la mer](#).

De même, notre utilisation du [système satellitaire Starling](#) fait appel à la technologie pour lutter contre la déforestation dans nos chaînes d'approvisionnement en huile de palme, en pâte à papier et en papier. Pour plus d'impact, ces interventions portent sur des questions concrètes, prenant en compte les causes fondamentales.

Mécanismes d'alerte

L'efficacité des mesures de prévention des risques mises en place chez Nestlé en France repose sur notre engagement à agir en toute occasion avec intégrité, honnêteté et loyauté, dans le respect de la loi.

Introduit en 2013, le dispositif d'alerte de Nestlé en France repose sur le Code de conduite professionnelle de Nestlé en France. Ce dernier précise que les salariés doivent alerter leur responsable hiérarchique, la Direction des Ressources Humaines ou la Direction Juridique de toute pratique ou tout acte qu'ils tiennent pour illégal ou non-conforme au [Code de conduite](#).

Nestlé en France met à disposition de l'ensemble de ses parties prenantes un dispositif d'alerte anonyme « Speak Up », géré par « People InTouch ». Il permet à chacun de signaler l'existence ou la réalisation de risques d'atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement, dans le cadre des activités du groupe, de ses sous-traitants et de ses fournisseurs.

Ce dispositif est disponible sur la page d'accueil du site de [Nestlé](#). Il est conforme à la loi Sapin II et à la directive européenne dont la loi de transposition est entrée en vigueur le 01/09/2022.

Le dispositif d'alerte a été porté à la connaissance des parties prenantes du Groupe en 2017 via [le site internet du Groupe](#). Il est également communiqué à tous les clients par le biais des Conditions Générales de Vente (CGV). Le Code de conduite pour les fournisseurs Nestlé et le [Standards Nestlé pour les achats responsables](#) y font aussi expressément référence.



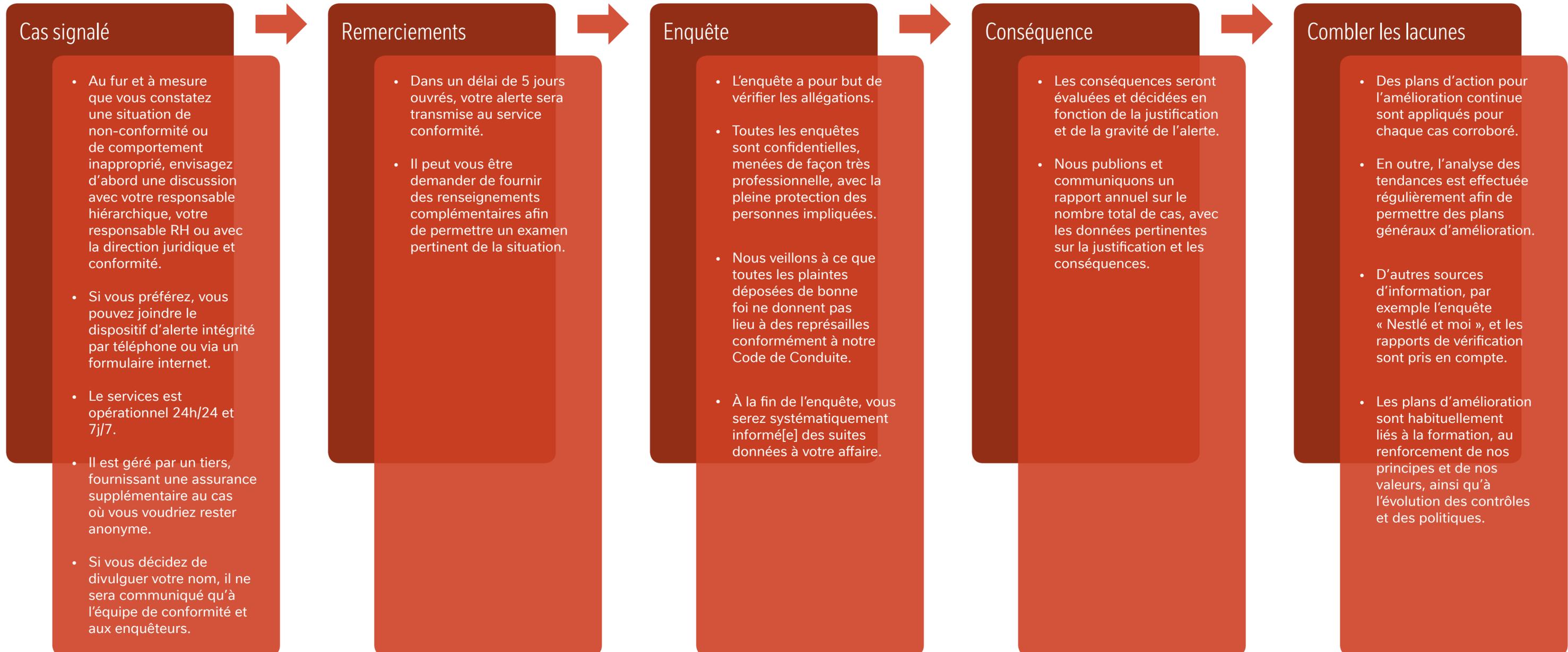
Une partie prenante souhaitant signaler un fait ou un agissement grave peut se rendre sur le site internet [Speak Up](#) ou appeler le 0800-908810 (code 78954). Toute alerte est remontée au Comité d'alerte.

Toute mesure de représailles contre un lanceur d'alerte est interdite et peut faire l'objet de mesures disciplinaires conformément au [Code de conduite professionnelle de Nestlé](#).

Ce dispositif fait l'objet de communications régulières dans les usines et aux différents comités de direction. La connaissance de ce dispositif par les collaborateurs est évaluée tous les trois ans, sur chaque site, par un audit CARE.



Que se passe-t-il une fois qu'un cas de non-conformité est reçu ?



Compte-rendu de mise en œuvre du plan de vigilance

Dispositif de suivi

Conformément aux dispositions de la loi sur le devoir de vigilance, la démarche de conformité est régulièrement actualisée et mise à jour en fonction d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs internes.

Le Comité de Conformité, chargé de piloter la démarche de conformité aux côtés du réseau des Référents Conformité, se réunit chaque trimestre afin d'assurer un suivi continu des plans d'actions mis en place et d'ainsi actualiser le dispositif de conformité.



Suivi qualitatif

Les **échanges réguliers entre le réseau des Référents de Conformité et le Comité de Conformité** permettent d'évaluer en temps réel et de manière concrète l'efficacité des mesures correctives mises en place. Les Référents font ainsi remonter tout type de manquement ou de risque d'atteinte aux droits humains, à la santé et à la sécurité ou à l'environnement constaté dans l'exercice de leurs fonctions.

De façon plus générale, **les canaux d'alerte** mis à disposition de l'ensemble des collaborateurs (cf. p. 29) contribuent à identifier tout dysfonctionnement lié à la démarche interne de mise en conformité.

En outre, **le processus d'audit CARE** (voir p.28) constitue un contrôle de troisième niveau, assurant le suivi du dispositif de conformité en prenant en compte la conformité de Nestlé France avec les législations locales, les codes de conduite et les principes de Nestlé.

Les plans d'actions et les pistes d'amélioration sont établis en fonction de ces différentes remontées.

Suivi quantitatif

Les mesures correctives mises en place en interne sont accompagnées d'**indicateurs de suivi** permettant de mesurer l'efficacité de la démarche de conformité. Ces indicateurs sont recueillis via des mesures de reporting, des audits, ou des contrôles.

Les **contrôles et audits réguliers** des organismes de certification liés à Nestlé en France sont autant de moyens de mesurer la performance réelle du dispositif de conformité. En fonction des scores et résultats recueillis, le Comité de Conformité pourra ainsi établir un plan d'actions indiquant clairement les mesures correctives à prioriser.

Les mesures de reporting mises en place sont établies sur le modèle des recommandations émises par la Global Reporting Initiative (GRI), ainsi que l'UNGP Reporting Framework. Les résultats d'évaluation de la performance des mesures sont publiés chaque année dans le rapport Creating Shared Value, et sont accessibles à l'ensemble des parties prenantes.

Des indicateurs plus généraux sont également collectés, conformément aux recommandations émises par le GRI. Elles comprennent des données relatives aux :

- Incidents liés à des manquements à la réglementation en matière de santé et de sécurité des produits ;
- Incidents liés à des manquements à la réglementation en matière d'informations et D'étiquetage des produits ;
- Nombre de sanctions ou de violations de la réglementation sociale et économique ;
- Nombre de sanctions ou de violations de la réglementation environnementale.

Indicateurs de suivi

Engagement	KPI	Périmètre	2020	2021	2022
Droits humains					
Diversité, équité & inclusion	Taux de complétion des formations obligatoires sur le harcèlement sexuel	Monde	25 %	61 %	90,8 %
Diversité, équité & inclusion	Score Diversité, Équité et Inclusion	France	N/A	76/100	81/100
Diversité, équité & inclusion	Index égalité Femmes-Hommes	France	87/100	89/100	90/100
Employabilité	Nombre de jeunes de moins de 30 ans recrutés en CDI ou en CDD de plus de six mois	France	598	518	725
Employabilité	Nombre de stagiaires et alternants recrutés	France	577	679	762
Données personnelles	Taux de complétion de la formation obligatoire en matière de protection des données personnelles	France	23,7 %	56,7 %	74,3 %
Solidarité	Nombre de donateurs sur l'arrondi sur salaire	France	N/A	N/A	+250
Solidarité	Nombre d'associations avec lesquelles nous avons développé un partenariat	France	N/A	N/A	14
Solidarité	Nombre de sites de Nestlé en France activement engagés sur des initiatives pour la DE&I	France	N/A	N/A	19
Solidarité	Nombre de collaboratrices et collaborateurs engagés sur des initiatives de don de temps et compétences	France	N/A	N/A	+ 270
Solidarité	Nombre de collaboratrices et collaborateurs mobilisés pour le challenge sportif et solidaire	France	N/A	N/A	+1 900

Engagement	KPI	Périmètre	2020	2021	2022
Santé Sécurité					
Qualité nutritionnelle	Pourcentage du portefeuille Nestlé France avec un Nutriscore A ou B	France	59 %	59 %	59 %
Formations	Nombre de sessions de formations liées à la santé sécurité dispensées	France	xx	xx	511
Santé	Taux de maladie sur des millions d'heures de travail	France	3,4	3,5	2,8
Sécurité	Nombre d'accidents du travail	France	80	79	67
Alimentation accessible	Volume des dons alimentaires aux associations de lutte contre la précarité alimentaire en tonnes	France	+ de 330 tonnes	+ de 887 tonnes	+ de 999 tonnes
Alimentation accessible	Dons alimentaires aux associations de lutte contre la précarité alimentaire en équivalent repas	France	0,67 millions	1,71 millions	2 millions

Transverse					
Mécanisme d'alerte	Nombre de rapports de non-compliance pertinents reçus	Monde	532	580	578
Audits CARE	Nombre d'Audits Care réalisés	France	5	7	8

Pour les indicateurs environnementaux, se référer au [rapport du groupe](#).



Perspectives d'amélioration

Accès à l'éducation

En 2023, plusieurs partenariats lancés en 2022 se sont matérialisés en actions concrètes.

À cet effet, le partenariat avec l'association « Nos quartiers ont des talents » a permis au groupe Nestlé de mettre en relation des salariés expérimentés avec des jeunes diplômés ou étudiants issus de quartiers prioritaires d'éducation, afin de leur faire bénéficier de leur réseau et de leur expérience. En 2023, **plus de 40 jeunes ont pu s'en bénéficier des actions mentorat et coaching avec des salariés Nestlé**. Ce partenariat renforce l'engagement de Nestlé en faveur de l'employabilité et de la formation des jeunes en favorisant leur accompagnement vers le marché du travail.

Équité entre les sexes, non-discrimination et non-harcèlement

Grâce au programme interne Women In Operations et un partenariat avec l'association Elles bougent, l'organisation agit pour la présence des femmes dans les métiers non-mixtes. En 2023, des actions clé comme des portes ouvertes des usines pour faire découvrir les métiers techniques aux jeunes filles et des programmes d'orientations marrainés par des collaboratrices Nestlé, ont contribué à susciter des vocations grâce aux témoignages.

D'autre part, Nestlé France entend renouveler son partenariat avec l'association l'Autre Cercle afin de poursuivre son engagement en faveur de la diversité et dans la lutte contre les discriminations des personnes LGBT+ au travail.

Santé au travail

Nestlé France, dans le cadre de sa politique santé et QVCT, et à travers de **la signature de la charte de Cancer@Work** s'engage auprès des salariés touchés directement ou indirectement par le cancer et par des maladies chroniques pour améliorer leur qualité de vie et les accompagner à mieux concilier maladie et travail.

Cette signature s'inscrit dans le cadre du soutien par Nestlé en janvier 2023 de « *Working with Cancer* », la première coalition mondiale d'entreprises visant à éliminer la stigmatisation du cancer sur le lieu de travail. Elle représente pour Nestlé **le lancement de la construction d'un plan d'accompagnement aux salariés malades**, les proches-aidants et aussi le management qui répondra de manière concrète aux attentes et aux besoins, comme ces déjà mis en place en 2023 : le guide interne des aidants et une plateforme d'accompagnement de la maladie au travail avec de capsules de formation, d'information et espaces de partage.

Agriculture régénératrice

En 2023, nous nous engageons à nous approvisionner à hauteur de 20% de nos ingrédients issus de l'agriculture régénératrice et à poursuivre nos actions de formation auprès de plus de 300 agriculteurs.

Lexique

Approvisionnement responsable

Attention portée, dans le contexte de l'obtention de matières premières, aux questions sociales, environnementales, économiques et de bien-être des animaux. Pour Nestlé cette attention est indispensable.

Discrimination

Action de séparer, de distinguer des individus ou des groupes selon l'origine, la nationalité, la religion, la race, le sexe, l'âge, ou l'orientation sexuelle ou de se livrer à un quelconque acte de harcèlement verbal ou physique fondé sur l'un des motifs ci-dessus ou sur tout autre motif.

Sécurité

Ensemble des moyens de prévention – humains, techniques et organisationnels – et d'intervention contre les risques à caractère accidentel.

Tonne équivalent CO₂ (eq CO₂)

Indice permet de comparer les impacts que les gaz à effet de serre (GES) ont sur l'environnement en simplifiant cette comparaison mais permet également de les cumuler grâce à un unique indice.

Blockchain

Un registre, une grande base de données qui a la particularité d'être partagée simultanément avec tous ses utilisateurs, tous également détenteurs de ce registre, et qui ont également tous la capacité d'y inscrire des données, selon des règles spécifiques fixées par un protocole informatique très bien sécurisé grâce à la cryptographie.

Fournisseur direct

Un fournisseur ayant noué une relation contractuelle au niveau Groupe, principalement les fournisseurs des aliments et ingrédients qui entrent dans la composition des produits vendus.

Sous-traitance

Opération par laquelle un entrepreneur confie par un sous-traité, et sous sa responsabilité, à une autre personne appelée sous-traitant, tout ou partie de l'exécution du contrat d'entreprise ou du marché public conclu avec le maître de l'ouvrage.

Client

Une personne ou une entreprise recevant un service ou un bien de la part d'une entreprise en contrepartie du versement d'une somme d'argent.

Fournisseur indirect

Un prestataire de services en vue du transport, du nettoyage, de la sécurité et de la gestion des déchets en usine et dans les locaux ; un fournisseur alimentaire concernant les aliments qui ne sont pas sourcés au niveau Groupe ; un fournisseur d'« achats indirects » : fourniture de produits et services requis pour mener les activités de la société (équipement disponible en usine, en magasins ou dans les bureaux).

Sûreté

Ensemble des moyens dédiés à la prévention des actes de malveillance, qui sont des actes qui ont pour finalité, une volonté de nuire.



Nestlé Good food, Good life

Nestlé France

34-40 rue Guynemer
92130 Issy-les-Moulineaux
compliance@fr.nestle.com

www.nestle.fr

